

**ILS ONT TOUS DISPARU MAIS ILS ONT
LAISSÉ DES TRACES,**

Leur famille, leurs amis, leurs descendants ne les oublient pas...

« Témoignages recueillis par Éliane Chevalier »

Témoignages recueillis :

Monsieur Michel Bellamy	:	Elie Bellamy son père
Monsieur André Briand	:	Joseph Briand son père
Monsieur André Briand	:	Pierre Briand son oncle
Madame Canet Delacroix	:	Jean Canet son oncle
Madame Yvonne Briant Lebreton	:	Alexis Carnières son grand-père
Madame Madeleine Desvaux	:	Louis Davaine son père
Monsieur Elie Desvaux	:	Eugène Chabot
Madame Lucienne Desouches Papail	:	Joseph Desouches son oncle
Madame Irène Papail	:	Godefroy Guillemer son grand oncle
Mesdames Evelyne et Sylvie Met	:	Henri Met leur grand-père
Monsieur Clément Robin	:	Jean Baptiste Piot son grand-oncle
Madame Claudine Faudé Le Bourdonnec	:	Léon Philippe un ami
Monsieur Clément Robin	:	Félix Plancheneau son grand-père
Monsieur Georges Rondouin	:	Louis Rondouin son père
Monsieur Auguste Sevin	:	Auguste Sevin son père
Monsieur Eugène Lucas	:	Jean Marie Lucas son père
Monsieur Guy Gardan	:	Joseph Gardan son grand-père
Madame Yvonne Cottin	:	François, Jules, Pierre Cottin
Madame Monique Fontaine	:	Aristide, Emile, Octave Rouaux

TEMOIGNAGE de Monsieur Michel BELLAMY

Mon père Elie Marie Victor BELLAMY est né à Dingé le 4 novembre 1894 , fils de Eugène et de LAVOUE Marie-Josèphe domiciliés à Dingé, marchand de bois .



Il a été affecté spécial au 44^{ème} régiment d'artillerie
casernement du Mans - 4 groupes de 12 batteries de 75 , modèle 1897
Classe 1914, matricule 2239
Incorporé à compter du 7 septembre 1914
arrivé au corps le même jour.
2^{ème} canonnier.

Dans les débuts de la guerre les régiments d'artillerie sont soit des régiments dits montés donc à cheval ou à pieds.

Les transports par véhicules motorisés n'existent pas puis l'évolution s'étend, l'artillerie devient artillerie portée sur camion ou auto-camion. Ceci ne suffit plus.

La guerre qu'ils avaient prévue courte s'enlise, elle va durer. L'ennemi est supérieur en matériel, en organisation, en tout ! il faut aussi aller plus vite, plus près des zones de combats, c'est là que la voie ferrée va remplir un rôle important.

Mon père est d'abord affecté, du 07 Septembre 1914 au 21 juillet 1915 au 70^{ème} R.A.L.G.P. – régiment d'artillerie lourde à grande puissance qui fait partie de l'A.L.V.F régiment d'artillerie lourde sur voie ferrée .



C'est un régiment particulier avec une structure complexe, qui comprend des batteries de construction et d'exploitation de la voie ferrée normale de 1m.44. Les munitions sont transportées jusqu'aux positions dans des wagons à munitions, chargés de coups complets et circulant sur la voie ferrée normale.

Mon père est affecté à la 9^{ème} batterie du 22 juillet 1915 au 22 novembre 1915. La voie ferrée normale ne suffit pas. Il faut construire une voie ferrée secondaire moins large. Le Génie laisse la construction et la gestion de la voie de 0,60m. de l'artillerie à sa charge .

Il s'agit d'une voie ferrée secondaire, plus facile à construire, plus économique, qui doit faire arriver sur le lieu désigné et à l'heure dite, au-delà de la zone exploitée par les grands chemins de fer, le matériel, les denrées dont les armées de siège et de campagne ont besoin, pour combattre et vivre, pour le transport des canons ,du gros matériel, mais aussi pour l'évacuation plus rapide des blessés.

Le système Péchot, baptisé du nom officiel de « matériel artillerie 1888 » est un système complet d'éléments de voie préfabriqués, faciles à mettre en œuvre, de matériels roulants adaptés et d'un type de locomotive particulier, la machine « Péchot-Bourdon » .

Ci-dessous : installation d'une voie de 0.60m .



Les canonniers sont donc recrutés. Les hommes du chemin de fer de 0,60 affectés à la construction travaillent dans des conditions difficiles : boue, terrains dévastés par l'explosion des obus, trous remplis d'eau autour desquels demeurent de nombreux cadavres.

Mon père est à l'exploitation de la voie normale, les batteries se déplacent sans cesse, au fur et à mesure des besoins, constamment en alerte, aucune sécurité. Ils subissent les tirs de l'artillerie ennemi.

Le chargement sur wagons du matériel et des munitions demandent d'observer de grandes précautions pour éviter de terribles accidents.

De ce que mon père a raconté, il faut dire les souffrances, l'abnégation et le courage des canonniers de la grande guerre; la boue de Champagne, entre autres, restera à jamais gravée dans leur mémoire.

Le 5 août 1915 il y eut 15 blessés dont mon père qui fut évacué sur ambulance 8/4, hôpital d'évacuation N° 2 de Châlons-sur-Marne du 6 au 12 août 1915, puis il est transféré à l'hôpital n° 32 de Royat du 13 août au 20 septembre 1915 et part en permission de 7 jours.

C'est en 1915 que le service de la voie de 0.60 participe pour la première fois à la préparation de l'offensive sur le front de Champagne.

Mon père revient à l'unité le 30 septembre 1915, rentre au dépôt le 22 novembre avec la batterie et repart sur le front le 10 janvier 1916.

Puis il est appelé au 68^{ème} régiment d'artillerie à pieds jusqu'au 9 octobre 1916. Il est là au service d'exploitation des locomotives des voies de 0.60 aménagées à Verdun, Toul, Epinal et Belfort. Ce régiment comprend 57 batteries, 46 à l'exploitation, 8 aux réparations.

Le 69^{ème} régiment d'artillerie à pieds est chargé de la construction.

Certains matériels de l'A.L.G.P. nécessitaient pour leur mise en batterie l'utilisation de cette voie pour amener leur plate-forme ainsi que des éléments des pièces très lourdes décomposées en fardeaux, mortiers de tous calibres jusqu'aux dépôts intermédiaires et même jusqu'à certaines batteries, la totalité de l'approvisionnement en munitions et pièces de gros calibres fixé à 7 jours de feu. L'ennemi renseigné bombardait les zones.

Mon père est à nouveau évacué le 27 juin 1916 pour blessures. Il retourne au front le 14 août 1916 et passe au 28^{ème} régiment d'artillerie de campagne le 10 octobre 1916, qui se trouve dans le secteur de Reims où il séjourne jusqu'au début de 1917; il a repris le chemin des combats.

Il est nommé brigadier le 4 février 1917.



Le 1^{er} avril 1917, il passe au 231^{ème} régiment d'artillerie qui occupe le secteur de Sint-Dié. Après quelques coups de mains le régiment est relevé le 4 mai et part pour un séjour d'instruction au camp d'Arches. Il est embarqué le 2 juin près d'Epinal et débarque dans la zone de Château-Thierry.

Le régiment monte au Chemin des Dames du 14 au 22 juin et occupe le secteur de Braye-en-Laonnois où il subit de violents bombardements. Le 24 juin il va relever un régiment dans le secteur de Panthéon -Epine-de-Chevregny, un relevé pénible où l'artillerie allemande est très active. Le 3^{ème} groupe où se trouve mon père se met en batterie à la ferme de Folemprise où il subit des pertes sérieuses, tirs d'artillerie continuels et destructeurs, harcèlement.

Les Allemands veulent à tout prix reprendre la crête du Chemin des Dames. Jusqu'au 17 juillet ils subissent des tirs d'une violence inouïe, de grosses pertes et une grande fatigue. Ils partent au repos.

Le 8 août le 31^{ème} repart dans la région de Vauxaillon secteur assez calme. Puis c'est la bataille de la Malmaison. Les batteries du régiment ne cessent de tirer de jour comme de nuit.

Les Allemands réagissent très fort par des bombardements à obus à gaz, causant de grosses pertes aux batteries. Après les combats du 23 octobre, l'ennemi se replie.

Trois mois de secteur et de rudes combats le 231^{ème} est relevé et part au repos.

Fin 1917 le 231^{ème} arrive au nord de HAM en réserve de l'armée anglaise et prend part à divers coups de mains.

Mon père est nommé maréchal des Logis le 6 mars 1918, ordre du Régiment n° 66.

Ils repartent en direction de Saint-Omer. Le 3 mai 1918, les batteries montent en pleine zone de feu dans la région de Reninghelst (Belgique) en face du Kimmel.

Ordre reçu de tenir coûte que coûte. Les batteries tirent sans arrêt, en but à des tirs d'arrosages et de destruction de 150 et de 210 réglés par avions.

Les canonniers sont à bout de forces; ils souffrent beaucoup des bombardements à obus toxiques.

Presque tous les hommes des batteries de tir sont touchés plus ou moins gravement.

Mon père, intoxiqué, est évacué sur l'hôpital de Poperinghe (Belgique).

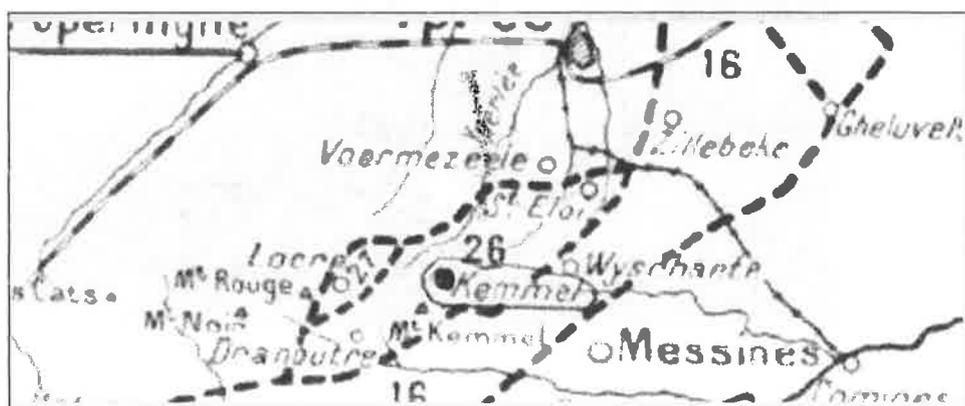
Il rejoint à nouveau les armées le 25 juin 1918 où il retrouve le 231^{ème} dans la région de Montgermain pour reprendre son poste, puis il est envoyé en Lorraine.

Le 14 novembre 1918, une attaque générale doit se déclencher sur le front de Lorraine mais l'ennemi signe l'ARMISTICE le 11 NOVEMBRE 1918.

Le 231^{ème} pénètre en Lorraine le 17 et fait de l'occupation en Allemagne.

Il revient près de Metz où il est dissout le 16 Février 1919.

Mon père passe au 12^{ème} régiment d'artillerie de campagne le 31 juillet 1919.



Il a donc participé à la campagne contre l'Allemagne du 7 juillet 1914 au 6 septembre 1919, mis en congé de démobilisation le 7 septembre 1919 par le 110^{ème} régiment d'artillerie lourde – 9^{ème} échelon – N° 509. Il a été blessé le 5 août 1915 au genou gauche et au bras droit à la suite d'une chute de voitures.

A Verdun, le 27 juin 1916 au côté gauche, par un éclat d'obus.

Au cours de la bataille au mont Kemmel le 23 mai 1918, il a été évacué à l'hôpital de Poperhinghe pour intoxication par le gaz ypérite et l'arsure.

Il a été cité à l'ordre du régiment n°47 du 26 août 1917 : « *Bon Brigadier ayant toujours accompli son devoir a été blessé deux fois* ».

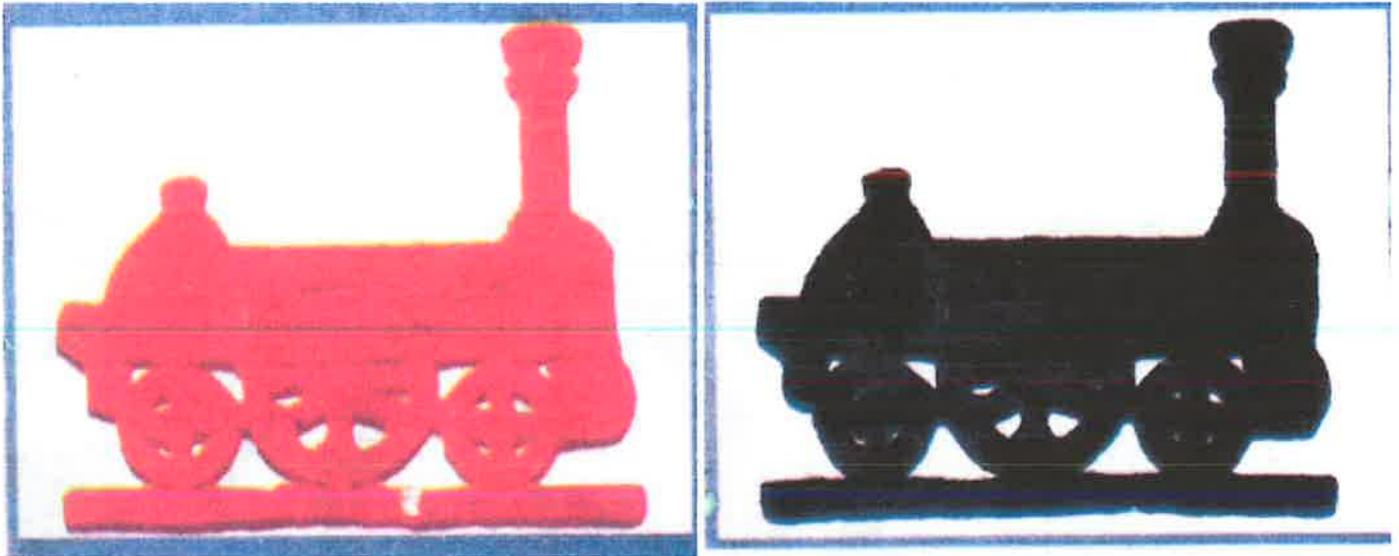
DECORATIONS :



De gauche à droite :

- La Croix du Combattant
- La Médaille Interalliée dite médaille de la Victoire
- La Médaille Militaire (décret du 7/10/1933 J.O. du 29/10/1932).
- La Croix de Guerre 1914-1918 avec étoile de bronze.

Les Artilleurs au service de la voie ferrée de 0,60 portaient une insigne de bras, au bras droit, une locomotive en drap découpé. Elle était en drap rouge en 1914 lorsque la tenue était bleu noire. Elle fut en drap bleu foncé sur la tenue bleue horizon .



EN ANNEXE : une lettre que mon père a écrite à son copain Godefroy Guillemer le 23/9/1914
Ils ne se sont jamais revus, il est mort sur le champ de bataille de Sains-en-Gohelle le 9/2/1915 .

LE FOYER DU SOLDAT

20, rue Gastelier

LE MANS



Le Mans, le 23. Septembre. 1914.

Cher Copain

J'ai l'honneur de t'écrire en ces
quelques mots pour te donner de
mes nouvelles qui sont très bonnes
pour le moment et je dis que
ma lettre te trouve de même.
Cher Modeste j'ai reçu ton adieu
par Marie Maci et ensuite je me suis
empressé à t'écrire j'espère que tu sois
comme moi de ne pas être trop malheureux
nous allons et après midi au soir à partir
de 2 heures à aller jusqu'à la soupe.
J'ai reçu des nouvelles de Emile Roucau et
me disant qu'ils partiront dans 3 semaines
au soir mais je crois que c'est un peu tard.
Mais je crois que nous allons aller dans le
camp soit le camp d'Arrou ou le camp
de Coquidan. on n'en l'est rien mais
pendant ce temps là on s'amuse bien

nous sommes que des bleus dans notre
Chambre. Et puis il y a trois ou quatre
bons blaqueurs ensemble. Et puis avec ça
nous n'avons pas de bugadier le surplus du
temps. c'est moi qui sert la soupe
on se sert les premiers. on n'en dure
pas mitère. Et puis avec ça la bidouze
est bonne. enfin ça l'air a de l'air. Et bien
pour tout le foin par ailleurs ça ne
me fait rien du tout. para que raison
de plus. j'avais ça avant. aussi bien comme
moi. *Desouze* est arrivé au
Hans. au 117^{me} d'infanterie. qui est arrivé
du feu il a été bien aller en convalescence
Et puis il est arrivé avec nous. on sort tous
les soirs Et vient dans notre chambre
comme nous sommes en train de bouffer para
que il bouffe au 117 à 4 heures. Tandis que
nous on bouffe à 8 heures de nuit. - Il y a
eu beaucoup de Copains. o' m'air ils disent
qu'ils se portent bien. enfin j'espère que
l'on fait se rejoindre au vieux patelin
de *Seize*

D'un Copain qui pense à toi
& Bellam
J.

Poste mon adresse.

Monsieur. Elie. Bellamy.

Soldat. au 11^{ème} régiment. Artillerie
40^{ème} batterie 19^{ème} pièce

(Sartre.) Lee Ham.

Du courage. Bon Lieu
que l'on va passer. la Vête
à Guillaume.

Je crois que les bleus vont bientôt
arriver. avec nous. ceux de chez nous. si
intéressés ils fleurissent. le lie Jolie dimanche
dernier. Je crois que ça ne doit pas être
plaisant du moment qu'il est
Marie Gallais ma c'est ^{en me disant} que la c
19 ne vaut pas la classe. 14 en fin
avons. encore du tout vient

Témoignage de Monsieur André BRIAND



Joseph Marie BRIAND, mon père, est né à Dingé le 1^{er} octobre 1893 de François Pierre et de Jeanne Bertu.

Il est cultivateur.

De la classe 1913, il est recruté en août, et incorporé à compter du 27 novembre 1913, il est arrivé au corps le même jour.

Soldat de 2^{ème} classe, matricule n° 1149, il est classé dans les services auxiliaires par décision du 16 décembre 1913 pour défaut de poids.

Au moment de la déclaration de la guerre, il effectue son service militaire, qui, à l'époque dure trois ans.

Il est reconnu apte au service armé par la commission spéciale de réforme de Cherbourg le 17 octobre 1914.

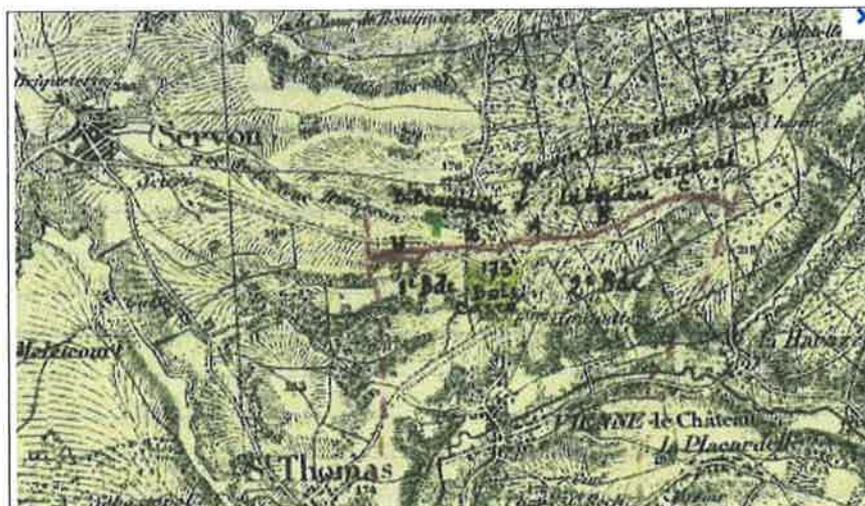
Combattant authentique, blessé de guerre, il a participé à la campagne contre l'Allemagne du 17 octobre 1914 au 29 août 1919, dont une période en Orient du 7 août 1917 au 12 février 1919. Il est d'abord affecté au 52^{ème} régiment d'infanterie coloniale, matricule 9593.

Il part au front le 17 novembre 1914. Il participe en Argonne à l'attaque du Bois Baurain, en premières lignes, face à l'ennemi.

Il est blessé le 14 juillet 1915, d'un éclat d'obus au bras gauche.

Evacué, hospitalisé au 4^{ème} hôpital du Territoire n° 203 à Cannes du 17 juillet au 1^{er} août 1915, au dépôt des convalescents d'Antibes du 1^{er} septembre au 15 septembre 1915 et en convalescence un mois du 15 septembre au 14 octobre 1915.

En octobre 1915, le secteur est nettoyé ; le régiment reçoit la fourragère aux couleurs de la croix de guerre 1914- 1918.



En Argonne, situation du bois Baurain

Mon père rentre au dépôt le 15 octobre 1915.

Sur sa demande, il repart au front, il est affecté au régiment d'infanterie Coloniale du Maroc le 16 novembre 1915.

Il participe à la vaine tentative de la reprise du Fort de Vaux à Verdun, du 8 au 17 juin 1916.

Le général Nivelle dilapide en pure perte, la vie des hommes du 2^{ème} zouaves et du régiment d'infanterie coloniale du Maroc, attaqués par la 50^{ème} division Allemande, sous le feu roulant des obusiers de 210 mm.

Il est blessé le 9 juin 1916 par éclat d'obus à la cuisse droite, la fesse droite, la cuisse gauche et la fesse gauche ;

Evacué le 11 juin, transféré à l'hôpital temporaire n° 54 à Vichy du 11 juin au 24 août 1916.

Il a une permission de 7 jours à partir du 25 août. Il rentre au dépôt le 4 septembre 1916.



Juin 1916 – Le fort de Vaux

Ensuite, il est évacué malade le 4 février 1917 pour une amygdalite à l'hôpital H.O.E. 2SP 181 du 4 février au 15 février 1917, en permission de 7 jours à partir du 15 février.

Il rejoint le front le 28 février 1917.

Il est incorporé au 8^{ème} régiment d'infanterie coloniale à destination de l'armée d'Orient, le 21 juin 1917.

Il part en renfort au 38^{ème} régiment d'infanterie coloniale le 7 août 1917, direction Salonique.

L'expédition de Salonique était destinée à soutenir l'armée Serbe lors de l'invasion de la Serbie.

Le climat rend les conditions de vie éprouvantes : grands froids l'hiver (- 23°) fortes chaleurs l'été, les soldats sont très affectés par une importante attaque du paludisme.

A son arrivée, il s'agit d'une guerre de position le long du front, atteint fin 1916, notamment autour de Monastire et du lac Dojran.

Il participe à la campagne de Serbie à partir du 19 septembre 1917. Le 37^{ème} régiment d'infanterie coloniale avec les 4^{ème}, 8^{ème}, et 38^{ème} régiments, engagent la conquête de la ZNA et de la Porta.

Le 25 janvier 1918 au cours du combat, mon père est blessé à la tête par un éclat d'obus. Après de sérieux grenadages et corps à corps, le Serbie est libérée le 1^{er} octobre 1918.

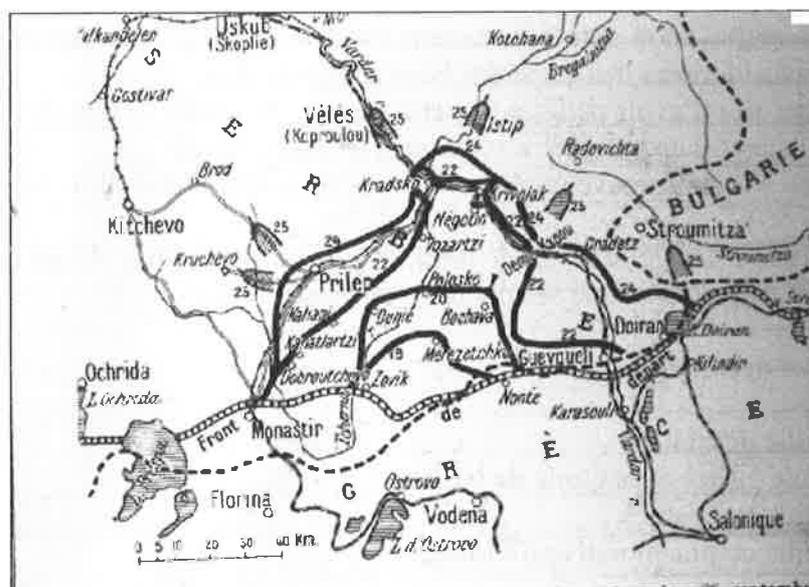
Evacué à l'hôpital temporaire 2SP 510 à partir du 26 janvier 1918, il retourne au front le 24 février 1918 .

Il part ensuite en permission rapatriable pour la France, le 19 janvier 1919 pour 52 jours à compter du 12 février 1919. Puis il est incorporé au 23^{ème} régiment d'infanterie coloniale le 11 avril 1919.

La campagne de Serbie :

L'armistice est signé en France. Seule l'armée d'Orient n'est pas démobilisée, elle doit faire face aux bolcheviks de Russie. Elle reste en état de guerre.

Sur 300 000 hommes de l'armée d'Orient, 70 000 d'entre eux ne revinrent jamais, ils sont morts en Macédoine.



Mon père est mis en congé illimité de démobilisation le 30 août 1919 par le 41^{ème} régiment d'infanterie – 8^{ème} échelon – n° 1402 et se retire à Dingé.

Il est affecté au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale le 21 juin 1921.

- Réformé temporaire avec pension temporaire de 10% (décision de la commission de réforme du 28 septembre 1921). « *Paludisme avec amaigrissement et état général médiocre, pas de signes objectifs de bronchite, cicatrice de blessure au coude gauche, sans gêne fonctionnelle appréciable* ».
- Maintenu réformé temporaire, avec pension temporaire de 10% (décision de la commission de réforme de Rennes du 5 décembre 1922) « *Paludisme chronique sans lésion viscérale mais avec état général peu satisfaisant, 47 kilos pour 1m 53, cicatrice du coude sans gêne fonctionnelle, pas de signe de bronchite ni de lésions évolutives* »
- Même scénario à la commission du 27 juin 1923, avec état général un peu déficient.

Passé dans le 2^{ème} réserve et affecté à la classe 1905 de mobilisation le 4 juillet 1927 (4 enfants)

- Réformé temporaire n° 1, pension temporaire 30% (décision de la commission de réforme de Rennes du 30 décembre 1927, « *reliquat de paludisme, rate percutable, mauvais état général* »)
- Maintenu réformé temporaire n° 1, pension temporaire 20% sur pièces (décision de la commission de réforme de Rennes du 5 novembre 1928. « *paludisme chronique, foie un peu débordant, rate très légèrement percutable* »).
- Classé service armée, pension provisoire de 20%, article 7 sur pièces, (décision de la commission de réforme de Rennes du 30 décembre 1929. « *reliquat de paludisme avec foie débordant et diminution des globules rouges* »).
- Classé dans la position de sans affectation le 12 février 1930.

Comme tous les poilus, mon père a beaucoup souffert pendant cette guerre, il n'en parlait pas de lui-même, je devais lui poser des questions pour en savoir plus.

Cependant, il était fier d'avoir participé à cette épopée. Il a vécu l'enfer de Verdun, la promiscuité des morts et les cadavres en putréfaction, les rats, les poux, la soif

Il a fallu un moral à toute épreuve mais pour les poilus la Patrie était alors une valeur sacrée.

Il est décédé à Dingé le 2 juillet 1969, fier de ses médailles. Avant de fermer son cercueil, nous les lui avons mises, ainsi que ses photos et ses souvenirs.

Mon père a reçu 4 décorations :

- La médaille militaire
- La croix de guerre avec étoile de bronze
- La médaille inter alliés
- La médaille commémorative d'Orient

Cité à l'ordre du 38^{ème} régiment d'infanterie coloniale, n° 468 du 3 janvier 1918 :

« *Très bon fusilier mitrailleur, a fait preuve de beaucoup de sang-froid, s'est très bien conduit pendant les derniers coups de mains ennemis, est resté à son poste très crânement, a été blessé le 14 juillet 1915 en Argonne et le 9 juin 1916 à Verdun* » « *Croix de guerre, étoile de Bronze* »

Mon père m'avait raconté qu'au fusil mitrailleur en première ligne face aux allemands, il avait toujours avec lui un pourvoyeur noir ou algérien chargé d'approvisionner le chargeur.



TEMOIGNAGE de Monsieur André BRIAND

Mon oncle Pierre Marie Théodule BRIAND , né à Dingé le 2 Décembre 1894 , de François Briand et de Jeanne Bertu , a eu moins de chance que mon père puisque son nom figure sur le monument aux morts pour la France de Dingé .



De la classe 1914 ,inscrit sous le n° 17 de la liste du canton de Hédé, incorporé à compter du 18 décembre 1914, affecté au 115^{ème} régiment d'infanterie, incorporé au corps le même jour,
Le 14 juin 1915, soldat de 2^{ème} classe, matricule 2249 passé au 117^{ème} régiment d'infanterie le 29 février 1917 puis au 327^{ème} régiment d'infanterie sur le front.

Il fut tué à l'ennemi à la Main de Massiges (Marne) Le 2 mars 1916 d'une balle dans la tête pendant qu'il montait la garde aux créneaux, vers midi.

Rayé des contrôles le 03 Mars 1916 .Transcrit à la mairie de Dingé le 18 Mai 1916 .

Moins de 2heures avant d'être tué net, il avait remis à son aumônier ses dernières volontés parmi lesquelles nous relevons le passage suivant :

« ...comme affirmation de ma foi, un acte de repentir pour le passé et une acceptation totale de la volonté de Dieu, qu'elle quelle soit, pour l'avenir . . »

Après la guerre sa famille reçut un livret du régiment, auquel il avait appartenu dans lequel figurait son nom et :

« MORT POUR LA FRANCE . »

TEMOIGNAGE DE Madame CANET – DELACROIX

Au moment de la déclaration de guerre mon père Emile CANET était trop jeune pour être mobilisé. C'est son frère qui l'a été, Jean Marie Armand CANET, boucher, né à Dingé le 27 août 1894 de Albéric Eugène Théodore et de Anne Marie BEAUGEARD ;



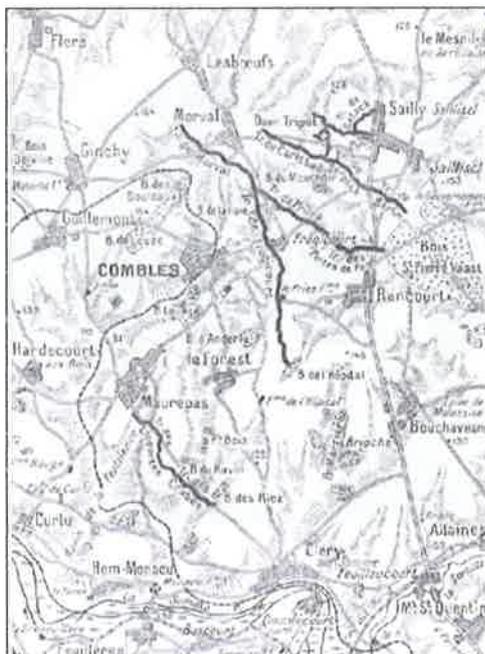
Il a fait la campagne contre l'Allemagne du 5 septembre 1914 au 13 octobre 1916.

Incorporé à compter du 5 septembre, arrivé au corps le même jour au 13^{ème} régiment de hussards cantonné au quartier Beaumanoir à Dinan, cavalerie légère réputés pour leurs chevaux d'exception.

Il est affecté à la 10^{ème} section d'infirmiers militaires comme brancardier le 14 octobre 1914 et part aux armées le 11 décembre, soldat de 2^{ème} classe, matricule 2256, classe 1914. Il vient tout juste d'avoir 20 ans.

Le 1^{er} janvier 1916 il passe à la 8^{ème} section d'infirmiers et sera dans les trains sanitaires jusqu'en juillet 1916. Puis il passe à la 13^{ème} section d'infirmiers le 1^{er} octobre comme brancardier au poste de relais de la Ferme de l'hôpital. Comme il le dit, ce nouveau genre de vie beaucoup plus exposé ne vaut pas l'ancien.

La bataille de la Somme fait rage depuis le mois de juillet. A partir du 6 octobre, l'ennemi lance de violentes et fréquentes contre-attaques pour reprendre le plateau de Sailly-Saillisel et le bois de Saint Pierre- Vaast. Bien que la ferme de l'hôpital ne se trouve pas en première ligne, les canons portent loin, les obus tombent souvent dans les parages.



A ce poste, ils sont deux sections et toutes les 24 heures à midi, ils se relèvent. Les uns vont se reposer dans la cave de la ferme pendant que les autres prennent leur service dans le gourbi près de la route de Pont-d'Arcy.

Ils prennent les blessés qu'on leur apporte de première ligne pour les transporter à un autre poste plus près de l'évacuation.

Le vendredi 13 octobre 1916, comme à l'ordinaire, la section qui vient de prendre son repos va remplacer la section de service dans laquelle se trouve Jean.

Malheureusement pour lui, la relève se fait au moment où avec trois de ses camarades, il transporte un blessé. Quand il revient au poste, avant de rejoindre sa section déjà arrivée à la ferme, il entre dans le gourbi près de la route pour prendre sa musette et sa couverture, ses trois camarades font de même. A peine entrés, un obus vient éclater juste à l'entrée du gourbi, coupant en deux un des camarades de Jean. Le sergent, le caporal, quatre hommes sont tués, cinq autres blessés plus ou moins grièvement et trois étant indemnes. Quand les secours peuvent entrer dans le gourbi, Jean gît, atteint à l'arrière de la tête par un éclat d'obus. Parmi les blessés se trouve l'un de ses amis, Belloir de Romillé.

L'après-midi, ils furent évacués un peu à l'arrière pour les ensevelir et leur donner une sépulture convenable dans un endroit où il serait facile de les retrouver après la guerre.

C'est là un privilège exceptionnel réservé aux officiers et dont bénéficient aussi les brancardiers.

Jean a été inhumé le 14 octobre 1916 dans le petit cimetière militaire installé dans le ravin de Maurepas (Somme) à l'endroit appelé « Bois Vieux » tombe n° 1091.

Parmi les terribles moments de la première guerre mondiale, figure la bataille de la Somme aussi tragique que la bataille de Verdun, qui dura de juillet à novembre 1916 et fit un million de morts, blessés ou disparus, toutes nationalités confondues.

La photo qui suit a été prise par ses parents lorsqu'ils se sont rendus sur sa tombe.



La dernière lettre qu'il a écrite à ses parents est datée du 11 octobre, il est tué deux jours plus tard.

Il dit notamment : « ...je suis bien fatigué, nous marchons jour et nuit sous les obus pour évacuer les blessés dans la boue jusqu'au dessus des genoux par endroits pas d'eau, voilà quinze jours que je me suis changé de linge ni même déshabillé. Si vous me voyiez vous ne voudriez pas même me toucher, des poux comme des taragnes, enfin j'espère que dans peut-être quinze jours, nous allons être relevés et aller au repos dans un endroit meilleur que celui-ci car on a bien choisi l'endroit pour me donner le baptême du feu ».

En effet, pour lui comme pour son copain de Romillé c'était la première fois qu'ils allaient à la relève.

Son corps n'a pas été rapatrié mais sa famille est allée se recueillir sur sa tombe à Maurepas.

En annexe : la photocopie de sa dernière lettre,

La photocopie de la lettre d'un camarade Henry adressée à ses parents du 28 octobre 1916, passée à la censure (autorisé 11 novembre 1916)

La photocopie d'une lettre émouvante adressée à ses parents par un camarade P.Basle datée du 20 octobre, relatant dans les détails les faits de la journée du 13 octobre

28-10-16

Caution 11-11-16

Madame et Monsieur

Je m'acquies s'un très hôte Jersois
emmes un camarade, qui était mon
compagnon dans notre équipe de brancardés.

Il m'était entendu avec lui pour faire
un mutuellement, nos familles, et les
dévotement grand,

Je dois dire, vous siveurs, C'est
une fin avant notre relâche, qu'il est mort,
à côté de moi sans souffrir.

Il repose au petit cimetière du Bois vint
à droite de la baraque, où nous l'avons enseveli
à côté du sagent Malachet.

Croyez, Madame, que mes camarades et
moi nous pensons fort, à votre douleur
pour la perte cruelle, de votre cher commandant.

Veillez agréer, Madame et Monsieur
toutes nos sincères et respectueuses condoléances.

Votre dévoué

A. Henry 8^e Section

G. B. C.

Section 154

Le 11 octobre 1916

Bien chers parents,

Je m'empresse de faire réponse à votre lettre du 28 que je viens de recevoir, et qui m'a fait bien plaisir d'apprendre que vous étiez en bonne santé.

J'ai reçu le mandat merci beaucoup, aussi je vous demanderai de bien vouloir m'envoyer 20 de sur mon livret tant pis si en rentrant je n'ai plus le sou car maintenant j'en ai besoin et si j'ai le bonheur de m'en retourner, j'ai des bras et des jambes pour en gagner d'autre car en ce moment je me prive de trop pour bien me porter.

Car je suis bien fatigué, nous marchons jour et nuit sous les obus pour évacuer les blessés dans la boue jusqu'au dessus du genou par endroit, pas d'eau, voilà 15 jours que je ne me suis pas changé de linge ni même débarbouillé. Si vous me voyiez vous ne voudriez pas même me toucher, des poux comme des taragues enfin j'espère que dans peut-être 13 jours nous allons être relevés et aller au repos dans un endroit meilleur que celui-ci car on a bien choisi l'endroit pour me donner le baptême du feu, la s.droite de Com (?). A propos du briquet il marche bien, j'ai acheté une pierre. Mon beurre est mangé il y a longtemps car nous sommes deux, un copain qui est de Romillé lui en a reçu un autre, il y a huit jours que nous le partageons de même, mais seulement nous avons mangé le reste aujourd'hui, si vous vouliez m'en envoyer un peu d'autre puis y ajouter un peu de chocolat pour manger sur du pain car les nuits sont longues quand on les passe avec des blessés sur les épaules.

Enfin, plus rien à vous dire, au plaisir de se revoir tous en bonne santé et vivement la fin de cette terrible guerre car je fais ma troisième année aussi moi si c'était en temps de paix, je pourrais compter les jours mais j'espère ne pas faire plus de 3 ans.

Quand même, quant à Emile est-ce que ma tante lui en a reparlé au sujet de son métier et si ça lui plaît toujours bien et aussi si ma bécane est toujours vivante, pauvre bicyclette, je n'y pense plus beaucoup en ce moment, enfin j'espère toujours.

Au plutôt de vos nouvelles,
votre fils qui pense à vous.

Jean Canet
Brancardier de corps
Secteur 154

TEMOIGNAGE de Madame Yvonne BRIANT – LEBRETON

Mon grand-père maternel Alexis CARNIERES est né à Paris 20^{ème} arrondissement le 11 juillet 1880 fils de Jules et de Louise AUBRUN enfant assisté de la Seine.



Déclaré propre au service il est parti le 15 septembre 1901 pour le 71^{ème} régiment de Saint-Brieuc comme appelé à l'activité Arrivé au corps le même jour, matricule 3805 soldat de 2^{ème} classe, nommé caporal le 21 septembre 1902.

Envoyé en congé le 18 septembre 1904, Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} novembre 1904.

Il est affecté au 25^{ème} régiment d'infanterie de Cherbourg matricule n° 010650 où il a accompli une première période du 26 août au 22 septembre 1907 puis une seconde du 17 mai au 2 juin 1910.

Il est affecté au 47^{ème} régiment d'infanterie de Saint-Malo le 15 février 1913, 12^{ème} compagnie matricule 2618, recrutement de Rennes classe 1900.

Le 47^{ème} régiment d'infanterie fait partie de la 40^{ème} brigade d'infanterie de la 20^{ème} division 10^{ème} corps d'armée.

Rappelé sous les drapeaux pour la mobilisation générale du 2 août 1914, arrivé au corps le même jour.

Il part en campagne de la caserne de Rocabey de Saint-Malo dans la nuit du 6 au 7 août.

Mon grand-père sera en campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 10 juin 1915.



75 SAINT-MALO. — La Caserne de Rocabey. -- LL.

Il va faire le baptême du feu dès le 22 août lors de sa participation dans la bataille de Charleroi et va combattre encore pendant neuf longs mois à Guise, la Marne, le fort de la Pompelle. Il va connaître comme tous les Poilus l'enlèvement dans les tranchées de l'Artois.

Le 2 juin 1915 le régiment arrive à Etrun, remonte en renfort pour l'attaque du Labyrinthe au Nord Est de Ecuries, un réseau de tranchées et de souterrains puissamment défendu par les Allemands, garni d'abris en béton, de mitrailleuses et de canons de tranchées avec boyaux de liaisons .

Cette deuxième bataille d'Artois durera du 9 mai au 25 juin 1915. Elle débutera à 10 heures le 9 mai, les Français s'élancent des tranchées, il faut à tout prix déloger les boches. C'est au cours des combats du 10 juin dans les boyaux où les Allemands sont réfugiés et se défendent avec acharnement que mon grand-père est grièvement blessé sur le champ de bataille et décède à quinze heures des suites de ses blessures. Son corps a du être inhumé immédiatement. Il n'a jamais été rapatrié. Je n'ai pas de renseignements sur la nature de ses blessures et je ne sais même pas où il a été inhumé .

Il a reçu à titre posthume ,la médaille militaire et la croix de guerre avec étoile de bronze :
« *Brave caporal. A été tué pour la France, le 10 juin 1915 , en faisant courageusement son devoir* » .



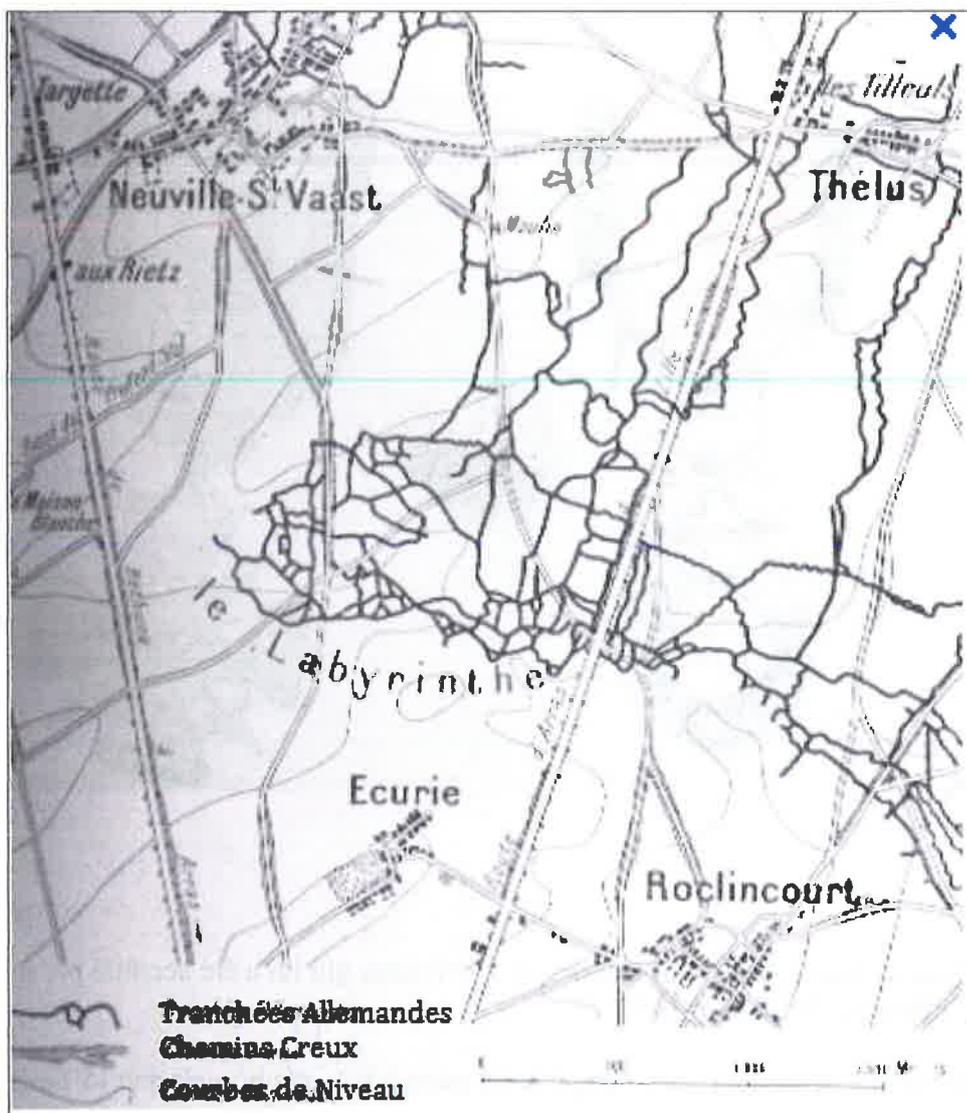
Ma grand-mère sa veuve, a reçu un secours de 150 Francs qui lui a été accordé par le 47^{ème} régiment d'infanterie le 30 août 1915.

Il était le père d'une petite Léa née à Dingé le 15 mars 1914, elle n'avait que 15 mois au moment du décès de son père.

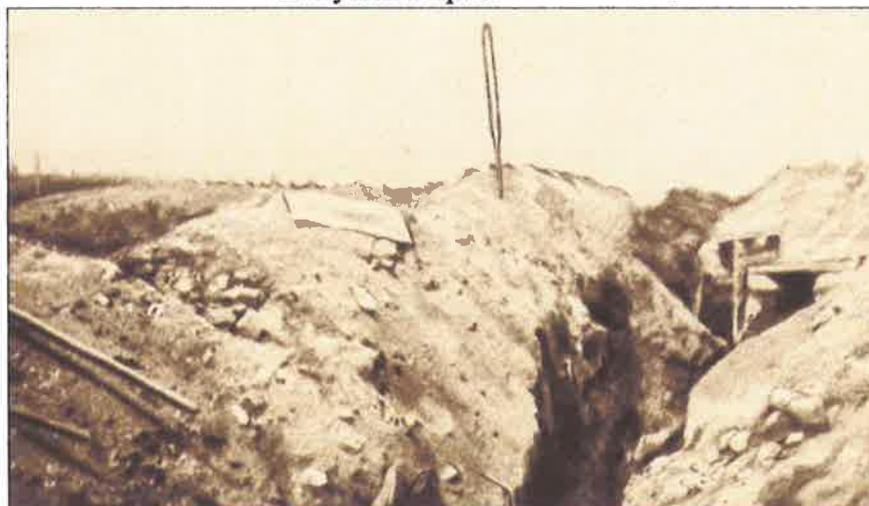
J'ai conservé la correspondance qu'il avait adressée à ma grand-mère.

Son nom figure bien sur l'état nominatif des pertes du 47^{ème} R.I. (N° A 446 001 – 10^{ème} C.A. – 20^{ème} D.I. Général Anthoine - 12^{ème} compagnie).
Il a basculé en quelques mois dans un drame qui s'est achevé pour lui le 10 juin 1915.

Croquis du fameux Labyrinthe



Une tranchée du Labyrinthe après les combats .



MÉDAILLE MILITAIRE

(1) 47^o RÉGIMENT D'INFANTERIE

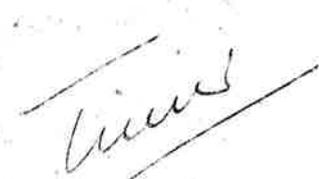
Par arrêté ministériel du 13 Novembre 1920, rendu en application des décrets du 13 Août 1914 et 1^{er} Octobre 1918, publié au JOURNAL OFFICIEL du 6 Février 1921, la Médaille militaire a été attribuée à la mémoire du (2) caporal C A R N I E R E Alexis, mle 010633

MORT POUR LA FRANCE

(3) "Brave caporal. A été tué pour la France, le 10 Juin 1915, en faisant courageusement son devoir." Croix de guerre avec étoile de bronze.

Saint-Malo, le 18 Février 1922.

LE COLONEL COMMANDANT LE 47^o RÉGIMENT D'INFANTERIE,



NOTA. — Cet extrait sera remplacé par un brevet, qui, aux termes du décret du 16 Mars 1852, doit être ultérieurement délivré par les soins de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

(1) Numéro du régiment.

(2) Grade, nom et prénoms (inscrit en grosse bâtarde).

(3) Reproduire le texte de la citation qui, au *Journal Officiel*, accompagne la décoration.

AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE



A LA MEMOIRE

DE

Carnières Alexis

Caporal au 47^e Régiment d'Infanterie

MORT POUR LA FRANCE

le 10 Juin 1915

HOMMAGE DE LA NATION

(Loi du 27 Avril 1916)

Le Président de la République :

Poincaré

(1) Nom, prénoms de la veuve.

(2) Adresse actuelle.

(3) Nom, prénoms, grade et dernier corps d'affectation du militaire donnant droit à pension.

(4) Rapports mention inutile.

(5)

Veuve ou veuve mixte.
 { Guerre, Marine, Colonies, Victimes civiles.

(6) Pour les pensions mixtes, donner également le montant de la pension, l'invalidité.

(7) Indiquer les autres successions dont le rap. de pluralité de titres.

(8) Prénoms de l'enfant.

(9) La Direction de la Dette inscrite

ou Le Sous-tutendance de...

(10) Invalide, veuve, ascendante.

N. B. — Les intéressées sont tenues d'indiquer les numéros de tous les titres dont elles bénéficient actuellement (pension et majorations).

Elles sont priées de fournir autant que possible ceux des titres antérieurs, en vue de faciliter la liquidation du rappel.

DÉCLARATION

à établir par une veuve qui est ou a été titulaire depuis le 1^{er} janvier 1925 d'une pension concédée par la Direction de la Dette inscrite aux tarifs de la loi du 31 mars 1919.

AVIS IMPORTANT.

En vertu des dispositions de l'article 5 de la loi du 5 septembre 1919, quiconque aura fait une fausse déclaration pour obtenir la concession ou le paiement d'une pension sera puni d'un emprisonnement de 2 à 5 ans (de la réclusion ou des travaux forcés dans certains cas) sans préjudice de la perte des droits civils et de la perte du droit à pension.

Je, soussignée (1), Sergent Eugénie Aurélie
demeurant à (2) Dinoge
veuve de (3) Cambres Alexis, caporal au 47^e Régiment d'Infanterie
certifie exacts, sous les peines prévues par l'article 5 de la loi du 5 septembre 1919, les renseignements ci-après nécessaires pour la détermination du rappel des suppléments spéciaux temporaires institués par la loi du 13 juillet 1925.

Je ne suis pas remariée (4)

Je me suis remariée le neuf novembre 1920 avec M. Ferrand Albert de nationalité française (4)

Actuellement je suis bénéficiaire d'un titre d'allocation provisoire d'attente n°

SITUATION ACTUELLE. Actuellement je suis bénéficiaire de la pension (5) veuve de guerre ou concedée par la Direction de la Dette inscrite sous le n° 132421 et s'élevant à (6) neuf cents francs

SITUATION ANTERIEURE. Antérieurement au point de départ du titre ci-dessus désigné j'ai bénéficié de la pension (5) concedée par la Direction de la Dette inscrite sous le n° et s'élevant à (6)

En outre, j'ai bénéficié en 1925 des majorations d'enfants ci-après :

N° (7) <u>165157</u>	pour (8)	<u>Sea Françoise</u>	née le	<u>16 Mars 1914</u>
N° (7) <u>X</u>	pour (8)		née le	<u>X</u>
N° (7) <u>X</u>	pour (8)		née le	<u>X</u>
N° (7) <u>X</u>	pour (8)		née le	<u>X</u>

J'atteste que les enfants ci-dessus désignés sont actuellement tous vivants à l'exception de :
1° (8) X décédé le X
2° (8) X décédé le X
3° (8) X décédé le X

Je déclare ne pas avoir été titulaire, depuis le 1^{er} janvier 1925, d'une pension ou allocation des tarifs de la loi du 31 mars 1919 autre que celles énumérées ci-dessus (4).

Je déclare avoir été titulaire, depuis le 1^{er} janvier 1925, immédiatement avec celles énumérées ci-dessus, de la pension ou de l'allocation des tarifs de la loi du 31 mars 1919 délivrée par (9) sous le n° et à titre de (10) (4)

Désignation et visa du comptable à qui a été produite la présente déclaration.
A _____ le _____ 1925.
Le _____

A Dinoge le 24 1925.
(Signature.)

F. C. Ferrand

1904-648-1925.

TEMOIGNAGE de Madame Madeleine DESVAUX – DAVAINÉ

Mon père Louis , Auguste , Jean , Marie DAVAINÉ est né à DINGE le 10 janvier 1893 de feu Jean-Marie et de MARY Anne-Marie , cultivateur à Trabouic .



Le 1^{er} Octobre 1913 il rejoint la 12^{ème} brigade de dragons à COMMERCY ,incorporé au 4^{ème} régiment de dragons le 29 Novembre 1913 , soldat de 2^{ème} classe .
A la déclaration de guerre , il part aux armées le 2 Août 1914 , à SEZANNE avec la 2^{ème} division de cavalerie qui est rattachée au corps de cavalerie CONNEAU jusqu'au 1^{er} Septembre 1914.

Le régiment couvre les première et deuxième armées du 4 au 15 Août 1914 .
A la Mortagne, la bataille de la Trouée des Charmes (en Lorraine) du 22 au 26 Août se déroule dans le fameux Bois de Lalau (bois delà l'eau) . Les soldats français du 2^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, du 6^{ème} groupe de cycliste et d'un demi-escadron du 4^{ème} régiment de dragons, dont fait partie mon père , livrent une lutte énergique et repoussent l'ennemi .

Il est blessé le 25 Août par un éclat d'obus à la tête et au côté gauche du dos . Evacué et soigné à l'hôpital temporaire numéro 51 à VICHY , il rentre au dépôt le 15 Septembre 1914 .



Après la première bataille de la Marne du 5 au 12 septembre 1914 , à laquelle il n'a pas participé puisque hospitalisé, le régiment met pied à terre et rejoint les tranchées . En 1915 il se bat en Lorraine encore. En 1916 c'est en Alsace jusqu'en juin puis dans la Vallée de la Somme, à l'Est d'Amiens où il combat à cheval.

Après l'échec de l'offensive il retrouve les tranchées de Soissons de novembre 1916 à janvier 1917. Au début de mars il se trouve au camp de Mailly .

Le 17 avril 1917 le 4^{ème} dragons assiste en réserve à la bataille du Chemin des Dames , sans y participer .

Le régiment rejoint le secteur de Ludes à l'est de Reims jusqu'en janvier 1918

Entre-temps, entre juin et septembre il est dans la banlieue de Paris pour parer aux troubles qu'auraient pu provoquer les menées allemandes à l'intérieur.

Après l'offensive allemande fin mars sur Amiens , le 4^{ème} régiment de dragons se bat dans les Flandres, entre autres, au Mont Kemmel, au cours de la nuit du 24 avril 1918 les Allemands bombardent les hauteurs de la colline qui se trouve ensevelie sous un déluge d'obus toxiques . Le bombardement augure une attaque d'envergure qui se solde par une victoire allemande. Les français capitulent à midi.

Le surlendemain, le vendredi 26, les Français contre-attaquent durant trois jours et malgré la fatigue énorme, les dragons s'élancent à l'assaut. La bataille fait rage mais la situation est grave car l'ennemi domine la plaine de Poperinghe (Belgique)

Dès le matin du 29, mon père est blessé, une balle lui a traversé l'épaule gauche.



Bien que sérieusement blessé, après s'être pansé, il a continué à se battre et n'est parti au poste de secours que sur l'ordre de chef de section. Dès qu'il a été soigné, il est revenu au combat et a pris part à la contre-attaque qui a refoulé l'ennemi .

A nouveau, au soir du 29 avril, il est grièvement blessé par des éclats d'obus dans les deux jambes. Le régiment a perdu 80 % de son effectif, il a écrit une page de gloire à Locre du 26 au 29 avril 1918. Il est cité à l'ordre de l'armée. Le village est balayé, les allemands fuient de toutes parts .

Cependant un autre parcours du « combattant . » attend mon père. Il est évacué par ambulance et dirigé tout d'abord sur l'hôpital O.E. 16/2 S.P. 237 puis le 26 mai sur l'hôpital C. d' Evreux , ensuite le 6 novembre 1918 sur l'hôpital Americain Red Cross numéro 109 à Evreux, à la pointe du progrès pour l'époque, dans le traitement de ce genre de blessures .

Après plusieurs tentatives de greffes restées infructueuses , il a fallu se résoudre à l'amputer au tiers supérieur de la jambe gauche puis l'appareiller.

D'hôpitaux en hôpitaux il est enfin arrivé à Rennes puis Vitré jusqu'à son entrée en convalescence le 4 août 1919 à l'hôpital C 115 à Rennes.

Grand mutilé de guerre, il en gardera de séquelles douloureuses toute sa vie en plus d'un lourd handicap.

Après un tel parcours il fût cité et décoré.

« cavalier d'une grande bravoure , bien que blessé grièvement d'une balle qui lui avait traversé l'épaule , a continué à se battre et à pris part à la contre-attaque qui a refoulé l'ennemi et n'est parti au poste de secours que sur l'ordre de son chef de section - amputé de la jambe gauche – une blessure antérieure ».

- Nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 3 novembre 1954. Journal officiel du 6 novembre 1954 pour prendre rang le 27 avril 1954;

- Médaillé militaire
- Croix de guerre avec palmes.



TEMOIGNAGE de Monsieur Elie DESVAUX

Le soldat Eugène Pierre CHABOT est né à Dingé le 27 mars 1896, il était domicilié au Masse à Dingé .

De la classe 1916, il est mobilisé le 27 mars 1915 et incorporé au 124^{ème} régiment d'infanterie de lignes à compter du 11 avril , soldat de 2^{ème} classe .

Il passe au 406^{ème} régiment d'infanterie le 11 août 1915 ce régiment vient d'être constitué .

Le régiment arrive le 18 août au Camp d' Avord (Cher) et y séjourne jusqu'en août 1916 .



Les hommes pour parfaire leur instruction vont créer un champ de tir de «circonstances» à deux kilomètres de Baugy; chaque bataillon organise défensivement une position, creuse des lignes successives de tranchées avec boyaux, postes d'écoutes, abris de mitrailleuses , réseaux de fils de fer.

Puis il cantonne au sud est de Soissons occupé à des travaux d'organisation d'une ligne de défense près de Maast-et-Violaine (Aisne).

Par décision du Quartier Général n° 11029 en date du 14 août 1916 le régiment est dissout sans avoir combattu.

Eugène CHABOT rejoint le 205^{ème} régiment d'infanterie, sa nouvelle unité, le 23 août 1916. C'est un régiment constitué en 1914 issu du 5^{ème} régiment d'infanterie qui a créé son régiment de réserve dont le numéro est le sien plus 200 .

En campagne contre l'Allemagne du 11 avril 1915 au 9 juin 1918 , le 23 août 1916 il rejoint au front le 205^{ème} régiment d'infanterie qui cantonne dans le secteur de l'Oise où il séjournera jusqu'en mars 1917 .

A l'arrivée d'Eugène, le régiment a déjà devant lui un long parcours de glorieux combats. Le 3 juin 1917 il est évacué malade et entre à l'Hôpital temporaire numéro 25 pour angine double à fausses membranes. Il part le 21 juin en permission de 7 jours et rejoint le front dans l'Aisne, puis c'est le Chemin des Dames, le secteur de Craonne jusqu'au 9 décembre 1917. Après de nombreux coups de mains, de violents bombardements en continue jusqu'au 7 juin 1918, les renseignements laissent prévoir une attaque imminente sur le front du régiment.

A la suite de leur succès de mai 1918 les Allemands visent Paris. Ce sera leur dernier sursaut offensif.

L'offensive Allemande se fera sur le front de Montdidier – Noyon le 9 juin 1918.

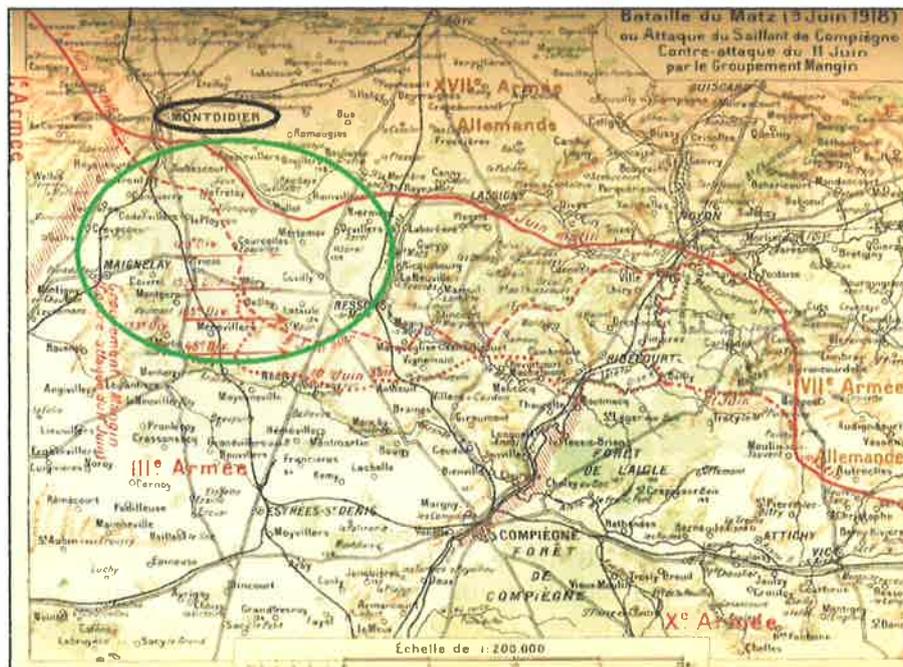
L'essentiel des combats va se dérouler à partir de Noyon (occupé) en direction de Comoiègne afin d'élargir la poche .

La 53^{ème} division dont fait partie le 205^{ème} régiment d'infanterie va battre en retraite vers Menincourt, Melicoq et Machemont.

Du 9 au 12 juin ce sera la bataille de Matz.

Le 205^{ème} régiment d'infanterie est en position de combat entre Connectancourt et Orval.

D'après les divers récits de la bataille nous avons quelques détails sur cette opération .



Apparemment c'est la 14^{ème} Compagnie qui couvre la retraite du 205^{ème} régiment d'infanterie.

La préparation d'artillerie commencée à 0 heures fût d'une très grande violence avec des obus toxiques et fumigènes de tous calibres. Elle fût fatale à la 14^{ème} compagnie et à son commandant qui furent entièrement anéantis dès la première heure du bombardement qui dura 6 heures. Près de 60 000 hommes pour les pertes françaises .

Le soldat Eugène CHABOT fût parmi les victimes dont beaucoup ne seront pas identifiées.

Les corps de ces combattants ont été réunis dans le cimetière de Thiescourt dans des tombes individuelles et dans une fosse commune.

Ce cimetière contient également des sépultures Allemandes.

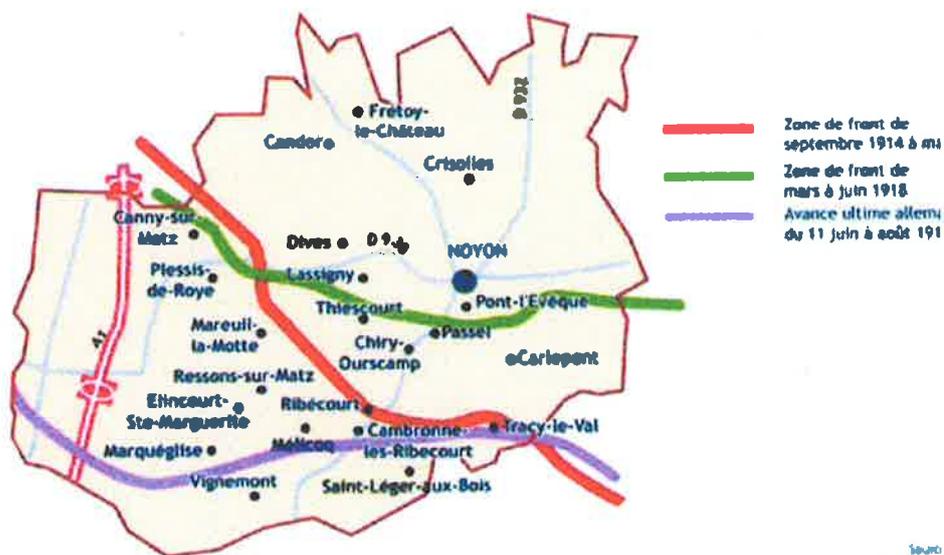
Pour marquer l'arrêt de la dernière offensive Allemande le 11 juin 1918 une borne casquée, borne de la victoire a été implantée au Pont du Matz à Cambronne –les – Ribecourt.

Les bornes casquées sont des bornes commémoratives, 96 en France, 22 en Belgique.

Elles marquent l'extrême limite de l'avancée allemande en 1918.



LE TERRITOIRE DE SOURCES ET VALLEES PENDANT LA GUERRE 14-18



TEMOIGNAGE de Madame Lucienne DESOUCHES – PAPAIL

Mon oncle Joseph Marie DESOUCHES est né à DINGE le 1^{er} Septembre 1890 fils de Jean-Baptiste et de Célestine ALAIN, cultivateur, demeurant à l'Herbage .

Il a participé à la Campagne contre l'Allemagne du 4 Août 1914 au 1^{er} Juin 1916.

De la classe 1910, recrutement de RENNES, il venait de terminer son service militaire, nommé caporal le 1^{er} octobre 1913, passé dans la réserve le 8 Novembre et affecté au 71^{ème} Régiment d'Infanterie de Saint-Brieuc 19^{ème} division, 10^{ème} corps d'armée, quand il fût rappelé sous les drapeaux pour la mobilisation générale du 2 Août 1914, arrivé le 4 Août au corps, matricule numéro 1394 .



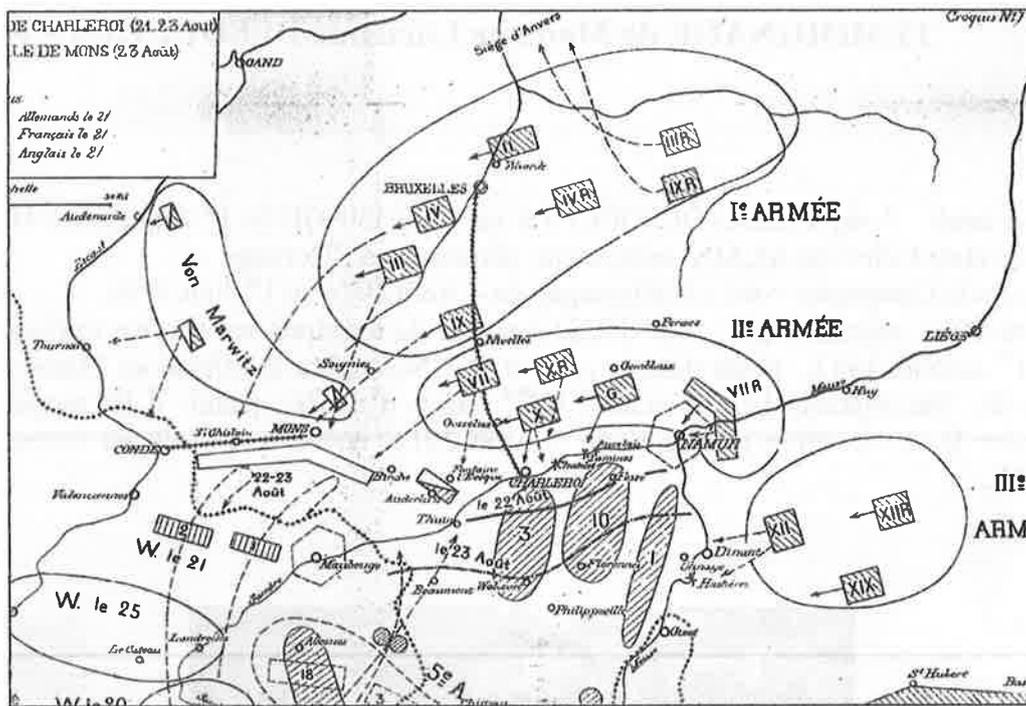
Il part pour le front le 5 Août, de Saint-Brieuc avec le 71^{ème} en train pour les Ardennes où il cantonne au sud de Charleville-Mézières. Le régiment compte 193 officiers et 3142 hommes de troupe.

Le 17 Août après une longue marche forcée de 150 kilomètres en 5 jours vers le Nord, le régiment breton entre en Belgique et butte sur les troupes Allemandes .

A partir du 18 Août, Joseph participe à la bataille de la Sambre encore appelée bataille de Charleroi.

Le régiment atteint la Sambre entre Charleroi et Namur le 19 Août.

Le bombardement de Namur par l'ennemi débute le 21 Août, très violent pendant quatre heures, les pertes sont très sévères.



La 37^{ème} Brigade Bailly qui comprend le 71^{ème} Régiment d'Infanterie de Saint-Brieuc et le 48^{ème} régiment d'infanterie de Guingamp est massée près de Mont-Vent-du-Bois et reçoit l'ordre d'atteindre Arsimont coûte que coûte .

Le combat d'Arsimont est un épisode de la bataille de Charleroi livré par la 19^{ème} division d'infanterie faisant partie du 10^{ème} corps d'armée dont le quartier général est à Fosse contre la 2^{ème} division de la Garde Prussienne.

Ils entrent dans le village mais les Allemands occupent les maisons et fusillent les Français à leur passage, lesquels sont obligés de se replier .

Trois régiments d'élite ont été décimés. Les pertes subies par le 71^{ème} régiment d'infanterie sont impressionnantes. Ce qui reste de la 37^{ème} brigade reçoit l'ordre d'abandonner Arsimont .

Au cours de cette bataille le 21 Août Joseph DESOUCHES est blessé, évacué à Rennes, hôpital numéro 30 pour plaies et contusions par éclats d'obus au dessus de la rotule.

C'étaient des hommes des régiments d'infanterie bretons qui ont mené le combat, le 71^{ème} R.I. de Saint-Brieuc le 48^{ème} R.I. de Guingamp, le 70^{ème} R.I. de Vitré, le 41^{ème} R.I. de Rennes , et le 47^{ème} R.I. de Saint-Malo .

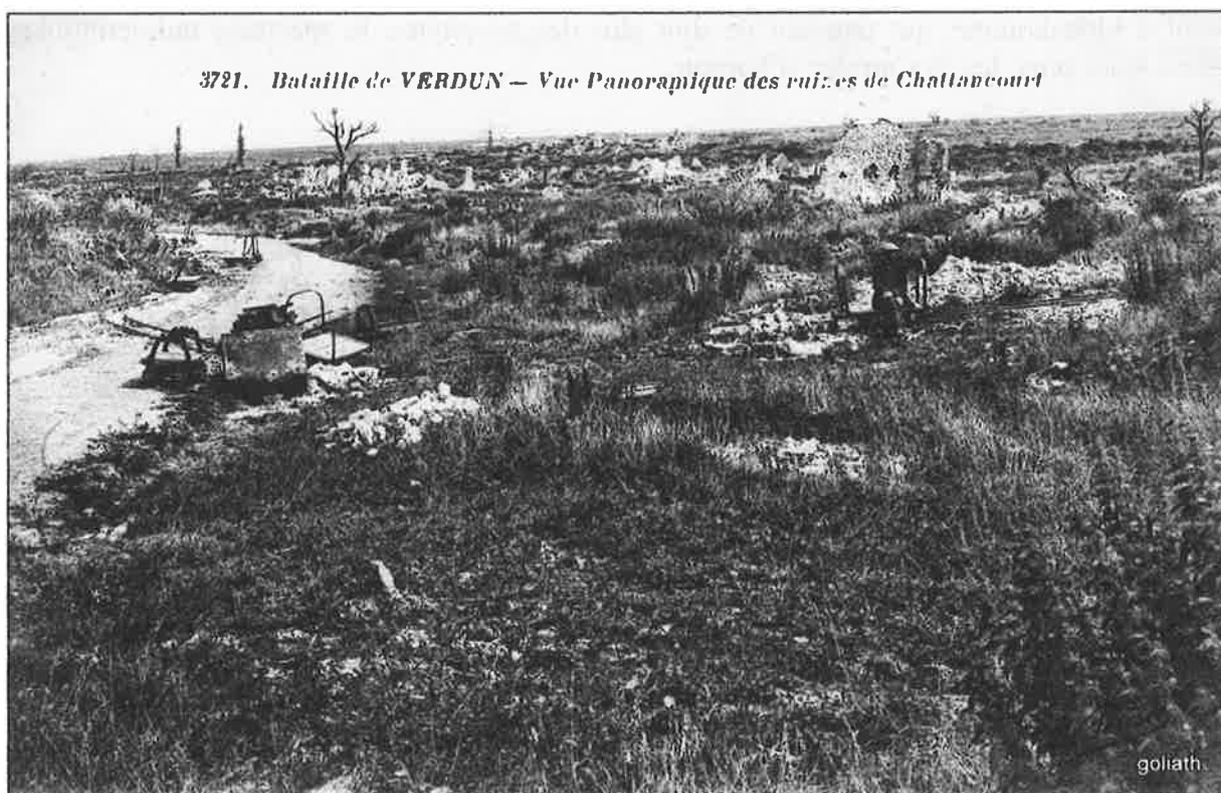
Une lanterne des morts fût élevée au cimetière français d'Auvelais sur Sambre (Belgique) à la mémoire des soldats du 10^{ème} Corps d'Armée . Mais aussi en mémoire de tous les bretons tombés sur le territoire d'Auvelais et d'Arsimont, sur les hauteurs boisées, un phare breton a été élevé par les Belges en 1934. Tout en granit de Bretagne, il est la reproduction exacte d'un des nombreux phares de la côte bretonne .

Le 11 Septembre l'oncle Joseph ressort de l'hôpital et après quelques jours de repos il repart le 12 Octobre et rejoint le 71^{ème} régiment d'infanterie qui s'est replié dans la région d' Arras

Il est nommé Sergent le 21 Mars 1915 .

Joseph est grièvement blessé par un éclat d'obus. Il meurt le 1^{er} juin 1916 sur la commune de Chattencourt.

Avis officiel FX 2788. Jugement rendu le 29 Avril 1919 par le Tribunal Civil de Rennes, transcrit à la mairie de Dingé le 16 Mai 1919.



Tout au long de l'année 1915 il va vivre dans la boue des tranchées d'Artois, du Labyrinthe, d'Argonne
le 71^{ème} régiment d'élite sera très éprouvé, blessés, morts ou disparus .

Pour lui le cauchemar n'est pas terminé. L'année 1916 s'annonce encore plus terrible. En Argonne encore , il participe aux combats, puis c'est l'enfer dans la région de Verdun .

Fin 1916 ils occupent au plateau de Mort-homme ce qui reste de terrain que les boches n'ont pas encore pris, seulement quelques éléments de tranchées exposés aux tirs de l'artillerie ennemie, deux boyaux, des trous d'obus, pas de protections; c'étaient les premières lignes .

Toute communication avec l'arrière est impossible le jour, guère mieux de nuit, par les deux boyaux et un mauvais chemin reliant le Bois-Bourrus à Chattencourt.

Quand ces survivants des meurtriers combats d'Argonne et de l'offensive manquée de Champagne arrivent à Mort-homme, qui pourtant ne sont plus des néophytes, le spectacle indescriptible qui s'offre à leurs yeux les fit s'arrêter d'horreur.

Ils étaient au centre d'une circonférence de feu .



Le soir, l'un d'eux fit appeler l'aumônier et lui dit textuellement ceci :
« *Donnez-nous l'absolution . Nous sommes tous foutus .* »

Après de violents combats, l'ennemi prend la totalité de Mort-homme. Le 30 Mai au soir sous un bombardement continu, les rescapés relèvent les unités d'infanterie qui se trouvent au nord-est de Chattencourt.

L'attaque échouée le 31 est reprise le 1^{er} Juin sous les feux croisés des mitrailleuses.
Il y a 20 tués dont 3 officiers et 60 blessés .

TEMOIGNAGE de Madame Irène PAPAIL

Godefroy Jean Marie Joseph GUILLEMER était le frère de ma grand-mère paternelle Alphonsine Guillemer fils de Désiré Julien et de BEGUERET Marie-Josèphe qui habitaient à La Lande Gautier en Dingé où il est né le 27 janvier 1894 .

Il a fait la campagne contre l'Allemagne du 9 septembre 1914 au 9 Février 1915 , classe 1914 . Incorporé le 9 septembre 1914 , au corps le même jour , du 31^{ème} bataillon de chasseurs à pieds 13^{ème} compagnie, 2^{ème} section . Soldat de 2^{ème} classe , matricule 2279, cantonné à CORLEE un village des VOSGES.

Embarqué à Thaon début septembre le 31^{ème} arrive à Vassy dans la Champagne Pouilleuse sans eau ,sous un soleil de plomb, par des étapes très dures . Il tombe sur l'ennemi le 12 septembre à La Brigade , son régiment s'empare de Suippes qui flambe . C'est ensuite l'attaque de Souain sous le tire d'écharpe de l'artillerie Allemande. Le bataillon subit de grosses pertes.

Puis c'est La Course à la mer, Carenay, le 31^{ème} embarque à Chalons le 3 Octobre 1914. Le 8, c'est l'attaque de Carenay avec une violente poussée ennemie, enlevée au son lugubre des fifres et des clairons. Le 9 ils se battent à bout portant, se fusillent de maison à maison, de fenêtre à fenêtre, le bataillon est réduit à trois compagnies. Un renfort de 500 hommes arrive. Sur les lettres ou cartes postales que les chasseurs ont ramassées sur les cadavres allemands, leur femme , leur mère ou leur fiancée écrivait : « *allez détruire les Gaulois* »

Sur l'Yser le 1^{er} novembre le 31^{ème} attaque dans le secteur de Saint-Eloi, au prix de pertes élevées et d'épuisement total, il force l'ennemi à reculer. Les chasseurs sont relevés et partent au repos le 10 novembre 1914 dans la région de Béthune.

Le 22 Janvier 1915 le bataillon monte pour la première fois dans le secteur nord de la colline de Notre Dame de Lorette . Les gars sont à 50 mètres de l'ennemi, les guetteurs à l'affût à 15 mètres.

Regarder par-dessus le parapet ou au créneau, c'est la mort assurée.

Les balles fusent et claquent de partout ,obus de tous calibres, bombes et torpilles explosent dans un fracas épouvantable, projetant des corps disloqués et des membres ensanglantés, dont des morceaux retombent sur les soldats. Les tranchées sont bouleversées , totalement labourées, partout des tués , des ensevelis .

Sur le champ de bataille de Sains-en-Gohelle (Pas de Calais), Godefroy est grièvement blessé par un éclat d'obus, au 192^{ème} jour de la guerre,le mardi 9 février 1915 et décède des suites de ses blessures.

Acte transcrit à Dingé le 8 novembre 1915 .

La dernière lettre à ses parents est datée de Sains-en-Gohelle du 30 Janvier 1915, donc 10 jours avant sa mort . Il dit que là il travaille aux cuisines, y être très bien nourri , mais :

« Quand nous sommes aux tranchées il faut voir ce qu'il en reste des chasseurs ! J'ai vu dernièrement le 17^{ème} bataillon laisser 500 poilus sur le carreau et une partie ont été tués par le feu de nos canonniers qui n'avaient pas prolongé leur tir . Le Capitaine a été fusillé »

« je peux vous dire que je suis content d'être aux cuisines car je vous jure que si je ne l'avais pas été je serai sûrement blessé , je l'ai déjà risqué belle par deux fois.. »

L'avis d'inhumation adressé au Maire de Dingé est daté à LANGRE (CORLEE) du 20 janvier 1916 le priant de vouloir prévenir son père que leur fils est inhumé à Sains-en-Gohelle (Pas de Calais) tombe n°139 .

A la suite de quoi il a demandé au Ministère de la Guerre de le faire exhumer pour le rapatrier Le Général Commandant en chef les Armées *« a décidé qu'il ne pourrait être accordé jusqu'à nouvel ordre aucune autorisation de faire exhumer et transporter les restes d'un militaire inhumé dans la zone des armées de renouveler votre demande après la cessation des hostilités ... »*

Son corps n'a jamais été rapatrié.

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5° Direction
Intendance Militaire

6° Bureau
Transports

Frais de déplacement

NOTA — Les réponses doi-
vent, outre le numéro d'ordre
rappeler les indications de tim-
bre ci-dessus.

Paris, le 15 7 bre 1918

Monsieur

En réponse à votre lettre du 7 septembre courant.

100. 600. 6/15
j'ai l'honneur de vous informer que, pour les motifs de divers ordres, M. le Général Commandant en Chef les Armées a décidé qu'il ne pourrait être accordé jusqu'à nouvel ordre aucune autorisation de faire exhumer & transporter les restes d'un militaire inhumé dans la zone des armées.

Je vous exprime mes regrets de n'être pas à même de secourir votre désir, dans cette douloureuse circonstance.

Vous voudrez bien, si vous le jugez convenable, renouveler votre demande après la cessation des hostilités, à toutes fins utiles.

Recevez, Monsieur l'assurance de
de ma considération distinguée
Pour le Ministre et par délégation
du Sous Secrétaire d'Etat,
et du Directeur de l'Intendance,
Le Sous-Directeur,

M. Desire Guillemer, à Dingé
(Ille-et-Vilaine)

Exécution des prescriptions de la Circulaire Ministérielle E.L. du 27^{ème} 1915

Avis d'Inhumation

Le Chef du Bureau spécial de Comptabilité des
31^{ème} et 41^{ème} Bataillons de Chasseurs à pied a l'honneur de
faire connaître à Monsieur le Maire de Dingué. (Ille et Vilaine)

Cité :

Nom: Guillemer

Fonction: Godefray Jean Marie Joseph. Grade - 2^{ème} classe signalé
par notre avis du 4 Juin 1916 comme étant décidé le 9 février 1915
à être inhumé à Sains-en-Gohelle (F. de G.) tombe n^o 139

Il te prie de vouloir bien prévenir de l'inhumation

M^{rs} Guillemer Désiré Julien à Dingué et prie M. le Maire
d'agréer l'assurance de ses sentiments distingués.

A Langres (Côte) le 20 Janvier 1916

Le chef du Bureau de Comptabilité.

Signé: Illisible.

TEMOIGNAGE de Mesdames Evelyne et Sylvie MET

Notre grand-père Henri MET est né à DINGE le 30 novembre 1883, de Emmanuel MET et de Marie-Ange SAUVAGE. Il fut mobilisé au 50^{ème} régiment d'artillerie de Rennes et affecté à la 41^{ème} batterie.

Il commença la rédaction d'un livre de campagne mais il est très court puisque interrompu le 13 Novembre 1914. Je n'en connais pas la raison .

Nous croyons utile de reproduire ci-après le texte intégral de ce journal, pendant cette période précédant la retraite de la Marne du Maréchal JOFFRE :

« Note de la campagne de guerre 1914 contre l'Allemagne et l'Autriche.

« Jour de la mobilisation : 2 août 1914. Je rejoins à Rennes mon corps. J'appartiens à la 87^{ème} division territoriale du 50^{ème} régiment d'artillerie, 41^{ème} batterie.

Du 2 au 10 Août nous nous préparons. Nous sommes cantonnés au couvent des Récollets. La batterie est ainsi composée : le Général commandant ma division est le Général Roy. Le Général de Brigade : Couillaud . Le Lieutenant-colonel commandant l'Artillerie : Lodin de Lepinay . Le Commandant du groupe : Radigue . Capitaine Clerc, Lieutenant : Longchamp Sous-lieutenant : Houet . Adjudant : Rouvin.

Maréchal des Logis Chef : Lebastard . Sous-Chef : Met . Maréchal des Logis : Paris - Lollierou - Houet - Hardy - Nouet - Brionne - Leneeu - Leverend - Perreault.

Au train régimentaire : lieutenant Vatel . Maréchal des Logis : Quemerai - Le Huby - Jouin - à l'Etat - Major sont : le Lieutenant Pezeril - Sous Lieutenant : Minisclou - Crosnier .

Sur cette photo Henri MET se trouve en haut à droite (petite croix) .



Nous partons de Rennes le 10 août et nous arrivons à Saint-Sauveur –le Vicomte où nous cantonnons Je couche chez M. Mare, propriétaire. Le lendemain 11 août nous partons pour Yvetot près Valognes (Manche) Nous cantonnons au lieu dit La Cointrie dans la ferme de M. Langlois gros propriétaire exploitant, adjoint au Maire de l'endroit, homme intelligent mais personnifiant bien le caractère Normand .

Nous restons à la Cointrie jusqu'au 6 septembre. Chaque jour nous faisons de la manœuvre pour nous entraîner. Je tombe malade par suite de la fatigue du cheval auquel je ne suis pas habitué. Je reste couché pendant 3 jours . Je couche chez M. et Mme Jeanne, menuisier, en compagnie du Maréchal des Logis fourrier nous y sommes très bien . Pendant les 3 jours où j'ai été malade j'ai été très bien soigné par ces gens-là .

Le pays de Valogne est très riche avec de beaux pâturages et des bestiaux magnifiques . Les gens du pays ont l'air d'avoir peur des Prussiens . Le 6 septembre, nous partons nous embarquer en chemin de fer à 20kms au sud de Valognes près de Ste Mère Eglise à un endroit appelé Chef Du Pont . Jusqu'à ce moment le lieutenant Lonchamp commande la batterie mais un capitaine d'active de l'artillerie coloniale nous est arrivé de la veille. C'est un grand diable d'homme au visage énergique qui n'a pas l'air de rire avec le service, mais qui m'a donné à moi l'impression d'un homme qui saura bien nous conduire .

Le 7 septembre, après 28 heures de chemin de fer nous débarquons en gare du Havre. Nous avons traversé un magnifique pays, admiré en passant la plaine de Carentan, le pays de Caux, passé sous un nombre considérable de tunnels, vu Rouen, Caen etc... Quel beau et riche pays que cette Normandie ! Nous traversons la ville du Havre par le long et beau boulevard de Strasbourg et nous allons cantonner dans un bourg qui est faubourg du Havre Sanvic. Nous cantonnons dans un camp occupé précédemment par les Anglais. Là aussi nous faisons de la manœuvre tous les jours. Je continuais à entretenir le matériel avec mes ouvriers en fer (Chatel de Rennes – Mazure de Saint-Brieuc, mais qui habite dans le Nord à Avion près de Lille , Etesse de Saint-Brieuc et un autre jeune de l'active Lecouët . Plus tard je m'adjoins un ouvrier en bois La Haye que l'on surnomme « nez de vache » .

Pendant notre séjour au Havre je visite toute la ville, le port, les transatlantiques qui s'y trouvent, La France, le paquebot le plus grand de la Compagnie Transatlantique La Lorraine – La Savoie puis un croiseur américain Le Tennessie, je visite aussi les hangars à marchandises de toutes les parties du monde et surtout le hangar aux cotons ; le plus grand hangar du monde qui a près de 1 kilomètre de longueur sur 150 mètres de largeur . La charpente est toute en fer. Ce hangar est plus grand que tout le bourg de Dingé .

Je visite aussi les grands travaux que l'on fait pour réparer les transatlantiques. C'est un immense bassin de radoub. Ce sont des travaux de géant, on n'a pas idée de pareilles choses . Le Havre est surtout une ville industrielle et très cosmopolite on y rencontre des gens de toutes les parties du monde. Le boulevard de Strasbourg est magnifique avec de beaux cafés et bars .

Je suis entré au bar « AUTOMATIC. » On glisse deux sous dans une petite fente pour avoir la consommation que l'on désire. Je visite aussi l'usine Schneider où l'on fabrique les canons et près de laquelle nous allons faire des tirs. Visité aussi à cheval les magnifiques environs du Havre : Bleville, Sainte Adresse avec ses magnifiques villas , si belles que l'on appelle cela « LE Nice Havrais .

Le 3 octobre : nous rendons au fort de Sainte –Adresse notre matériel de 75. Nous apprenons que nous allons embarquer pour Dunkerque où nous toucherons du matériel de 90. Cela nous embête beaucoup de nous séparer de notre canon que nous connaissions pour en prendre un qui va nous être inconnu . Enfin il paraît qu'il y a d'impérieuses raisons pour nous faire opérer ce changement, nous ne le discutons pas nous le saurons plus tard .

Pendant mon séjour au Havre, j'ai couché chez des ouvriers , de bien braves gens dont je n'oublierai jamais leur nom : M. et Mme Malandai impasse du Hamail, comme nous sommes partis précipitamment je n'ai même pas eu le temps d'aller les remercier et de leur dire au-revoir. J'en ai chargé Chatel, un de mes ouvriers de fer . « je leur enverrai une carte les remerciant .

Le 7 octobre : Nous embarquons sur le Champlain bateau de la compagnie des chargeurs réunis . Nous devons aller débarquer à Dunkerque. Je parviens à trouver une petite cabine pour la nuit.

La plupart des hommes et des sous-officiers vont coucher sur le pont avec les chevaux , d'autres passent la nuit sur le bastingage. Pierre Anneix est aussi à bord du bateau , il sert de cuisinier aux sous-officiers du Train. Nous mangeons dans le même carré réservé aux sous-officiers. Parmi les sous-officiers du Train se trouve un chanteur, professeur au Conservatoire de Paris. Il est décoré de la Légion d'Honneur. Il veut bien nous chanter quelques chansons, notamment la Marseillaise, le chant du Départ, c'est vraiment beau comme chant . Je ne crois pas avoir jamais entendu quelqu'un chanter pareillement . Je vais me coucher . Je me lève de bonne heure pour voir la mer. J'assiste au lever du soleil, ce qui est très intéressant on dirait une grosse boule de feu qui sort de l'eau. Vers 11 heures nous passons en vue de Boulogne puis Calais, nous apercevons près de nous la côte d'Angleterre et les Caps Gris-Nez et Blanc-Nez; nous sommes dans le détroit du Pas-de-Calais où je fais diverses cartes pour ma famille et pour M. Herbert. Plusieurs navires anglais se joignent à nous à ce moment. Nous apercevons aussi dans le détroit des quantités de marsouins qui se livrent à de nombreux ébats , c'est très curieux, ils sont énormes .

Le 8 octobre : nous sommes dirigés sur le hangar aux textiles, c'est-à-dire aux cotons et autres.

C'est un hall immense mais plus petit que celui du Havre. On construit en ce moment des fours pour le pain, c'est vraiment étonnant ce que l'on met peu de temps à faire un four. On en voyait commencé le soir le lendemain quand je me réveillai tout était fini. Les Anglais occupent aussi une partie du hangar, c' est là qu'est leur parc automobile. Ils sont très bien organisés, chez eux tout marche à merveille ; ils me font l'impression de nous être bien supérieurs comme organisation et bien être en campagne; rien ne leur manque bien vêtus, bien nourris. Je couche pendant trois jours sous le hangar. Je suis allongé sur quatre sacs d'avoine Je n'ai pas trop chaud mais c'est cependant supportable.

Je visite souvent Dunkerque pour toucher du matériel de 90 ce qui ne fait pas notre joie. Nous aurions préféré le 75. On nous dit beaucoup de bien de ce canon, c'est ce que nous verrons par la suite .

Les jeunes Belges viennent embarquer ici pour aller faire en France leur instruction militaire, ils sont très nombreux et crient « Vive la France et vive les Français »

Nous fraternisons beaucoup avec eux ainsi qu'avec les Anglais mais ces derniers sont plus froids. J'ai vu en ville une statue de Jean Bart, le fameux marin né à Dunkerque.

Le 11 octobre : Nous allons cantonner à Petite Sainte près de Dunkerque, Je couche chez de bien braves gens, des ouvriers qui nous reçoivent très bien et qui nous donnent du café le matin

Le 12 octobre : Nous faisons à Zuycote des écoles à feu avec le canon de 90, cela ne va pas trop mal . Comme nous sortons de Dunkerque nous admirons la façon avec laquelle on l'a fortifié. Je crois que les Allemands n'ont pas besoin de venir se frotter là .

Le 13 octobre : Le capitaine m'envoie au parc d'artillerie pour y toucher un caisson en remplacement d'un autre qui est cassé. Quand j'arrive, la batterie est partie se dirigeant du côté de la Belgique, un adjudant est heureusement resté à m'attendre. La batterie est partie dans la direction de la Belgique, c'est à Respoede , un des derniers villages avant la frontière que nous devons cantonner. Ce soir-là j'arrive forcément un peu en retard. Il fait une pluie fine qui nous traverse. Heureusement le maréchal des logis Paris a réussi à me trouver un lit avec lui dans lequel nous dormons à merveille .

Le 14 octobre : nous quittons Respoede vers 6 heures du matin. J'ai un peu mal à la gorge. Je prends un lait avec un soldat Belge qui me donne quelques nouvelles de la guerre. Nous nous dirigeons sur Ypres où nous arrivons très tard le soir. Tout le long du chemin nous sommes acclamés par la foule qui nous donne des cigares, du tabac et des allumettes, à boire , des fruits , etc ... Le soir j'ai encore la chance de trouver un lit dans un estaminet où je vais loger pendant tout notre séjour à Ypres . Pas loin de nous, nous entendons le bruit du canon et des mitrailleuses. Nous sentons que nous approchons de l'action . J'oublie de dire que le premier soir nous avons couché dans une prairie, les uns et les autres sous les voitures. Moi je trouve encore un petit grenier où je passe la nuit bien chaudement sur la paille avec mon ouvrier en fer Mazure .

Le 16 octobre : Nous partons à 6 heures du matin, on occupe des positions contre ennemi marchant de Ypres à Roulers mais nous ne prenons part à l'action . Le soir nous rentrons à Ypres où je couche dans le lit dont j'ai parlé plus haut .

Le 17 octobre : Nous nous occupons à faire les travaux pour l'organisation de la défense d'Ypres.

Le 18 octobre : Nous partons à 6 heures du matin pour Paschenda. Nous avons pour mission d'arrêter les troupes allemandes arrivant d'Anvers et de Lille. Nous arrivons dans un champ où nous cantonnons. Nous couchons dans un séchoir à tabac où nous ne sommes pas trop mal.

Le 19 octobre : Départ à 6 heures. Nous mettons en batterie à 15 heures face à Morslede. Les Anglais (cavalerie) se replie sur nous. Les Allemands ont pris Roulers et sont entrés à Morslede. Toute la population civile fuit devant eux. C'est navrant de voir tous ces pauvres gens s'en aller avec les petits enfants, les vieillards et quelques vêtements dont on a fait à la hâte quelques ballots. Le soir arrivé tout brûle dans les villages et bourgs environnants; les Allemands ayant tout incendié, c'est lugubre, on ne peut pas se figurer l'effet que cela vous produit la fusillade et le canon tonnent. Nous attendons l'ordre de tirer sur Morslesde mais comme on a peur qu'il reste encore des anglais on ne tire pas .On s'aperçoit le lendemain que l'on a eu grand tort car à ce moment Morslede était uniquement occupé par les Allemands. La 43^{ème} batterie a tiré seulement un coup de canon. Je réquisitionne dans le bourg de Paschendale des lanternes et des bougies mais on reçoit l'ordre de rentrer dans notre cantonnement . Nous allons donc y coucher.

Le 20 Octobre : En batterie dans le même emplacement à 5 heures du matin. Ordre d'amener les avant-trains à 7 heures30. On s'est aperçu que l'on s'était trop avancé sur les Allemands et que l'on risquait d'être enveloppés. Nous recevons l'ordre de prendre place dans une colonne d'infanterie rentrant à Ypres.

A 8 heures 30 nous recevons contre ordre. il faut coûte que coûte reprendre position sous le feu de l'ennemi.

Pendant ce temps la batterie était en colonne. Un obus percutant éclate à 4 mètres de nous . A ce moment aussi un des caissons à sa flèche d'arrière-train cassée. Comme c'est un caisson d'obus à mélinite, le capitaine me donne l'ordre de tâcher de le ramener. Je le rattache avec des cordes à chevaux pendant qu'autour de nous éclatent les obus. Je parviens tout de même après bien des peines à l'enlever. Nous avons seulement abandonné un sac d'avoine. A 10 heures 45 la batterie occupe une première position de repli d'où elle ouvre le feu sur Morslede; puis une deuxième position d'attente sur la route d'Ypres et arrivons sur les positions de batterie du front d'Ypres à 16 heures.

Pendant ce temps-là il arrive que mon caisson ne peut plus suivre la colonne. Je suis obligé d'aller dans une ferme réquisitionner une petite voiture pour charger mes obus. Comme on n'a mis personne pour me jalonner la route je perds ma batterie, il m'est impossible de la retrouver. Je croise des troupes Anglaises et Françaises, aucune d'elles ne peuvent me donner de renseignements convenables. Je prends donc le parti de rentrer à Ypres. Bien m'en a pris car la batterie rentre aussi le soir à son ancien cantonnement. A la soupe, en l'attendant avec un camarade du train régimentaire, sous-chef Jouin, qui a bien voulu m'inviter, cela me refait un peu car depuis quelques jours nous subissons des privations surtout en boisson . Je couche encore ce soir-là dans le lit de mon estaminet.

Le 29 octobre : Je suis chargé d'établir une ligne téléphonique avec un colonel d'infanterie dans les tranchées à 200 mètres environ des tranchées allemandes pour soutenir l'attaque de Korteker. Nous avons toutes les peines à l'établir car les allemands nous fusillent vivement. Enfin nous y parvenons. Nous réduisons au silence par ce moyen une batterie allemande qui gênait l'attaque du village .

Le 30 octobre : en voulant réparer le téléphone que j'avais placé, le lieutenant orienteur Miniscloux est tué d'un éclat d'obus; le maréchal des logis Perrault et le servant Moisan qui l'accompagnent sont légèrement blessés . Le maréchal des logis Perrault reçoit pour ce fait la médaille militaire.

Le 31 octobre : Tirs sur la zone arrière .

Le 1^{er} novembre : Tir sur les tranchées. Au téléphone on vérifie. A 16 h. Tir sur un château à l'ouest de la forêt d'Houtulsk où l'on suppose être un état-major allemand .

Le 2 novembre : tir pour démolir une maison .

Le 3 novembre tirs sur tranchées.

Le 4 novembre : tirs sur la même zone arrière . La 87^{ème} division reçoit un ordre du jour de félicitations du général Roy .

Le 5 novembre : tirs sur la zone arrière .

Le 6 novembre : tirs sur la zone arrière .

Le 7 novembre : tir sur la zone arrière . Le maréchal des logis Paris est blessé à l'oreille par un éclat d'obus. Un cheval à la jambe brisée par un éclat d'obus. Ordre du jour de félicitation du Général d' Urbhil, commandant le détachement d'armée de Belgique .

Le 8 novembre : 14 h. 25 un obus fusant tiré dans l'embrasure de la 5^{ème} pièce tue le maître-pointeur Gautier et blesse grièvement le maréchal des logis Nouet. Nous enterrons le soir Gautier. Je vais chercher Amédée Valet qui se trouvait à proximité, son cousin, pour venir le voir avant qu'on l'enterre. Nous sommes obligés de faire vite car les obus nous gênent beaucoup .

Le 9 novembre : feu rapide de 5 heures à 5 heures 30. Attaque d'infanterie réussie partiellement. Deux chevaux sont blessés. On reçoit beaucoup d'obus. Le sous-lieutenant Houette a sa vareuse traversée.

Le 10 novembre : Attaque Allemande à 5 heures. L'infanterie se replie. Nous recevons l'ordre de passer à l'ouest du canal d'Ypres à Furnes par un pont de bateaux construit par le Génie à 3 kilomètres au Sud de Boesinghe. Nous cantonnons près du pont à 21 heures.

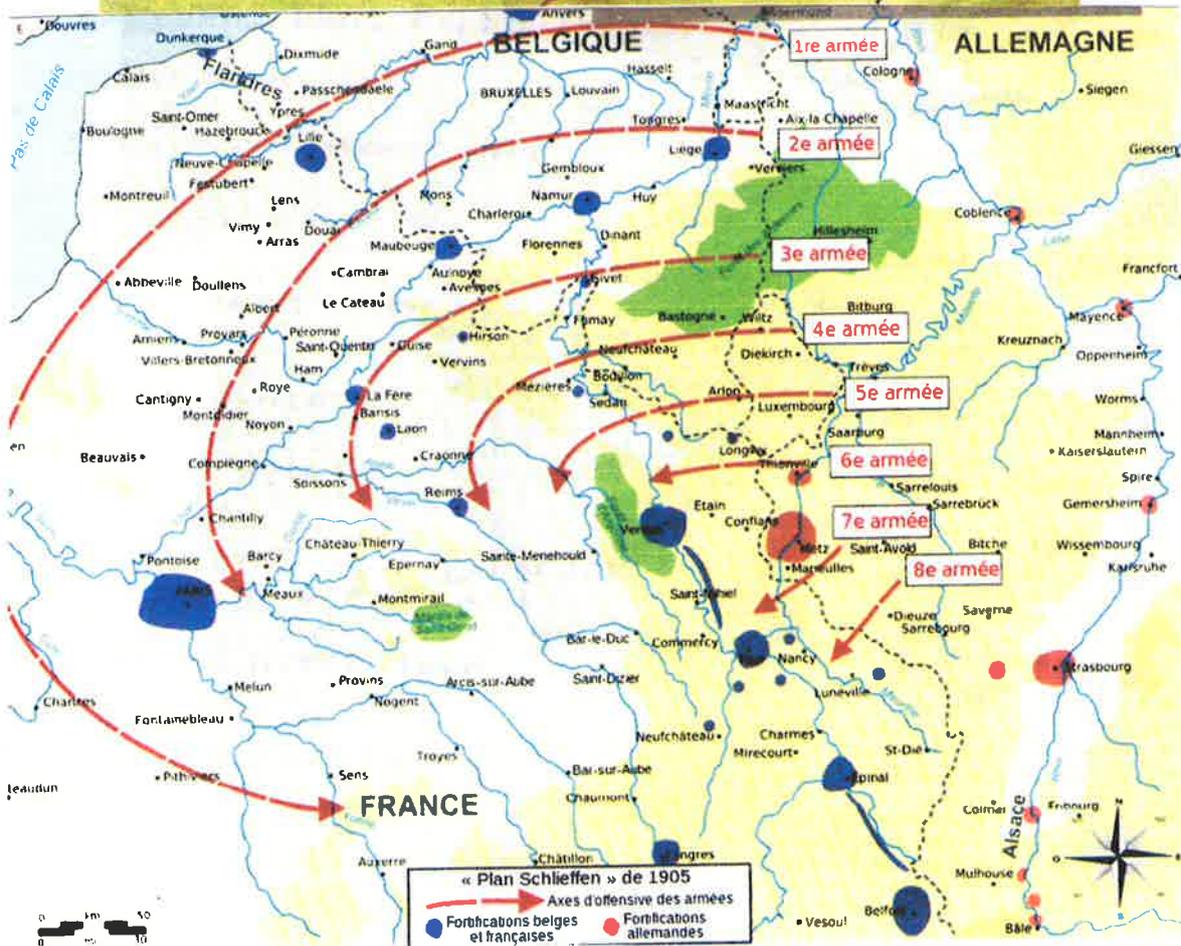
Le 11 novembre : Départ à 6 heures. Pris position à 9 heures dans une ancienne position au sud de Zuydcoote.

Le 12 novembre : même position .

Le 13 novembre : le lieutenant HOUETTE est cité à l'ordre du jour ainsi que l'adjudant Patard et le capitaine Monticlin..

Ici se termine le journal de campagne de notre grand-père. Il a donc participé à la 1^{ère} bataille d'Ypres qui a duré du 29 octobre au 24 novembre 1914 (appelée aussi bataille des FLANDRES) Il y en eu quatre durant cette guerre .

Sur les cartes ci-dessous on peut mieux situer le lieu où il se trouvait .



Vers la fin de l'année 1915, notre grand-père a subit une très forte dépression nerveuse . Il fut hospitalisé à Trouville puis déclaré inapte à retourner au front. Il termina la guerre comme adjudant mécanicien à l'Arsenal de Rennes.

Caserne de l'Arsenal à RENNES .



Palettes d'obus stockées
à l'Arsenal

Ses deux fils, Henri et Emmanuel (notre père) ont gardé de lui le souvenir d'un homme brave, d'un brave homme, d'un homme de bien .



Il est mort jeune à Dingé, le 9 Septembre 1939. Son fils Henri se trouvait alors aux Armées , mobilisé comme aspirant au 41^{ème} régiment d'infanterie de Rennes. Il n'a appris la mort de son père qu'un mois après.

Notre oncle Henri qui n'avait que 5 ans au moment de la déclaration de guerre en 1914, a pourtant gardé quelques souvenirs, comme il le raconte dans ses mémoires :

*« Je me souviens cependant des réfugiés du Nord qui occupaient le premier étage de la maison de Juliette Desvaux . Ils avaient scandalisé les habitants du bourg. Pensez donc qu'ils mangeaient des tartines de pain avec du beurre et de la confiture . Du jamais vu à Dingé !!!
Et aussi du jour de l'Armistice, la femme Lemaitre, notre voisine sortit de sa maison en hurlant « LA GUERRE EST FINIE » C'était sans doute le facteur qui lui avait annoncé la nouvelle .Tout le bourg est entré en effervescence. Les cloches sonnaient à toute volée. On a vite confectionné un mannequin habillé d'une vieille capote et d'un casque allemand. Il a été baptisé Guillaume II. On l'a installé sur une charrette avec des fagots et toute la population lui a fait escorte jusqu'au Tertre du Moulin à vent. Un tas de fagots a été installé, on a juché Guillaume II dessus et mis le feu au bûcher. Tout le monde sautait , dansait , buvait et faisait les fous jusque tard dans la nuit. Du Tertre on apercevait des feux de joie dans les communes environnantes »*

TEMOIGNAGE de Monsieur Clément ROBIN

Dans ce témoignage, je veux évoquer un autre fléau qui fit de gros ravages. La première guerre mondiale ne s'est pas contentée de tuer avec les armes des hommes, de nombreux soldats ont été victimes de maladies mortelles dont la tuberculose.

Mon grand-oncle maternel fût de ceux-ci. **Jean Baptiste PIOT**, un dingéen né le 3 juillet 1890, maréchal ferrant, il avait été incorporé le 9 octobre 1911 au 31^{ème} régiment d'artillerie de campagne comme jeune soldat appelé de la classe 1910, canonnier de 2^{ème} classe, passé en réserve le 8 novembre 1913 avec certificat de bonne conduite accordé.

Il fût donc rappelé sous les drapeaux pour la mobilisation générale le 2 août 1914, arrivé le 23 et aux armées le 8 août 1914. Evacué pour maladie le 3 novembre 1916 pour « *pleurite du sommet gauche péricardite* » à l'hôpital 5 bis à Bégles du 3 au 13 décembre 1916, puis à l'hôpital régional de Rompsays du 13 décembre 1916 au 28 février 1917.



Proposé pour la réforme n° 1 avec gratification renouvelable 3^{ème} catégorie 60% par la commission de réforme de Saintes du 6 mars 1917 pour « *tuberculose pulmonaire suite de fatigues de guerre* ». Il rentre dans sa famille à Dingé le 9 mars 1917, pour y décéder quelques heures plus tard des suites de cette maladie.

Un secours de 150 francs a été accordé à Monsieur Piot son père, le 28 août 1917.

Il avait été soigné par des moyens naturels : repos, suralimentation, exposition à la lumière solaire et au grand air.

La grande guerre s'est accompagnée d'une recrudescence de la mortalité tuberculeuse, due aux conditions de vie et aux gaz chimiques.

Entre 1914 et 1918 sur 400 000 cas suspects qui furent diagnostiqués, il y eu 150 000 cas avérés, 87 000 soldats ont été réformés pour tuberculose et beaucoup en sont morts quelques temps après leur retour.

La mortalité due à ce fléau passa de 19 % avant la guerre à 41,50% en 1918.

C'est la Croix Rouge Américaine qui fût à l'origine du dispensaire qui ouvrit ses portes à Morlaix début avril 1917.



Témoignage de Madame Claudine FAUDÉ – LE BOURDONNEC

J'ai très bien connu Léon PHILIPPE. Il était couvreur, dingéen, né le 17 mars 1891 époux de Jeanne BESSIN, d'ailleurs qui ne les connaissait pas !!

Je l'ai souvent entendu parler de « *cette maudite guerre* » avec mon père ancien prisonnier de guerre de 1939 – 1945.

A la déclaration de la guerre, il a rejoint le 47^{ème} régiment d'infanterie de Saint Malo, classe 1911, matricule 1793, 10^{ème} section d'infanterie, 4^{ème} section d'infirmiers. Il était brancardier.

Il a été en campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 24 mars 1919, en tant que non combattant, au service des blessés et à relever les morts sur les champs de bataille, 300 brancardiers par colonne d'ambulances, ce qui s'est avéré très insuffisant, il en aurait fallu 800. Le régiment en marche forcée, rencontre l'ennemi en forêt d'Audigny le 29 août 1914, les combats sont catastrophiques. Après cette bataille, il faut affronter celle de Beaurain le 2 novembre 1914 et les jours suivants puis les attaques répétées du Labyrinthe du 9 au 25 mai 1915. Les combats sont d'une rare violence, le 26^{ème} régiment d'infanterie perd 700 hommes en 10 minutes.

A partir du 16 avril 1917, ce sera la longue et douloureuse bataille du Chemin des Dames ou Offensive Nivelles.

C'est au cours de cette offensive qu'il sera blessé le 3 octobre 1917 à la fesse droite par un éclat d'obus en relevant les blessés sur le terrain.

Cité à l'ordre du 47^{ème} régiment d'infanterie le 29 mars 1916 :

« brancardier dévoué et courageux, s'est particulièrement distingué aux combats d'Audigny le 29 août 1914 et Beaurain le 2 novembre 1914, aux attaques du Labyrinthe où il s'est dépensé dans des conditions les plus difficiles ».

Cité à l'ordre de la division du 91^{ème} régiment d'infanterie du 16 mai 1917 :

« a toujours fait preuve d'un grand dévouement. A pratiqué la relève des blessés sous le feu violent des mitrailleuses le 30 avril 1917. A déjà été cité à l'ordre du régiment ».

Cité à l'ordre de l'armée n° 951 du 21 octobre 1917 :

« brancardier d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Au cours de l'attaque Allemande du 3 octobre 1917 est allé avec la plus grande bravoure relever des blessés sous un bombardement intense et a été lui-même grièvement blessé le soir du combat ».

Croix de guerre avec palme,
une étoile de bronze et une étoile d'argent



Au cours de ce conflit, 250 brancardiers ont laissé leur vie, leur mission était secourir, panser, transporter, aider ...

Leur effectif étant insuffisant les blessés devaient parfois attendre plusieurs heures avant d'être secourus.
De plus, les brancardiers devaient traverser des zones découvertes, très dangereuses même de nuit. Dans un avant poste isolé, il fallait attendre la nuit pour les évacuer aussi, à leur arrivée, certains avaient déjà succombé.

On ne peut avoir que de l'admiration pour Léon Philippe, son courage, sa détermination, son amour pour la patrie. Il ne manquait jamais la commémoration du 11 novembre, pas plus que le banquet qui suivait.

Il était le porte drapeau de la section des anciens combattants de 1914 – 1918 et très fier de l'être.

Il est décédé à Dingé, le 17 janvier 1963 à l'âge de 72 ans.

A tous ces combattants de l'ombre que furent les brancardiers, nous devons rendre hommage.



Souvenir du 11 novembre 1959 – Léon Philippe porte drapeau

TEMOIGNAGE de Monsieur Clément ROBIN Petit-fils de Monsieur Félix PLANCHENEAU

J'me souviens quand j'allais à Dingé chez mes grands-parents, d'avoir vu posé sur l'angle d'une armoire un superbe casque de dragon rutilant, avec une belle crinière en crin noir.

Il appartenait à mon grand-père Félix Pierre PLANCHENEAU, né à Argentré le 12 juillet 1885 de Pierre et de Marie Cormier, domestique, marié avec Mademoiselle Alphonsine PIOT à Dingé le 18 avril 1910 après autorisation de l'armée du 15 mars 1910



Engagé volontaire pour 4 ans du 10 août 1904 à la Mairie de Vitré, au titre du 24^{ème} Régiment de dragons de Dinan (Côtes du Nord) - cavalerie lourde - Arrivé au corps le 11 août suivant – matricule 1790 - . Dragon de 2^{ème} classe le 11 août, brigadier le 22 mai 1905, maréchal des logis le 25 août 1906.

Plusieurs réengagements se sont succédés dont le dernier pour une durée de 1 an le 30 juillet 1914 à compter du 10 Août 1914 .

En raison de la déclaration de guerre il s'est retrouvé dans la classe de mobilisation de 1903, matricule de recrutement 157 . De Dinan, le 24^{ème} Dragons est exilé au camp de Coëtquidan, pour entraînement.

L'ordre de mobilisation le surprend là. Il faut se mettre en route le lendemain à 5heures et rallier Rennes à cheval, au plus vite . De la gare il part pour le front le 2 août.

Mon grand-père sera en Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 9 août 1919 .



Dans la soirée du 4 Août le régiment débarque à Revigny, le 7 à Recicourt le 8 à Vislone-sur-Meuse.

Le 9 au bivouac de Delut où il rejoint le 25^{ème} Dragons d'Angers pour former la 16^{ème} Brigade .



Premier contact avec l'ennemi dans le combat de Marville dès le 10 août au matin; les hommes, les chevaux tombent criblés de balles - de lourdes pertes. «Croix de guerre épinglée à l'Etendard du Régiment »

Dès l'aube du 20, le 24^{ème} Dragons marche en direction de Neufchâteau au cœur des Ardennes Belges de l'Yser à Boësinghe. A 12 heures 30 il s'engage. Il faut laisser les chevaux, combattre à pieds, l'ennemi arrive de partout. Les hommes remontent en selle. Le Boche est à moins de 600 mètres; c'est la retraite, mais restant en selle jusqu'à 52 heures sans descendre, jours et nuits les 21 - 22 - 23 août.

Les cavaliers repartent à l'assaut bride à la main, avec le baptême des 105. Ils encaissent. Les hommes, les chevaux sont poussés jusqu'à la limite de leurs forces.

Mon grand-père est cité à l'ordre du Régiment :

« au front depuis le début, plusieurs fois volontaire dans des patrouilles et reconnaissances, il a établi le 30

août 1914, dans des circonstances difficiles la liaison entre son unité et l'infanterie. »

Entre le 20-23 Août l'armée française perd 40 000 hommes dont 25 000 pour la seule journée du 22 août.

Le 8 septembre la 5^{ème} Division de Cavalerie se met en marche au sein de laquelle se trouve le 24^{ème} Dragons. Ils s'engagent dans la 1^{ère} bataille de la Marne . Le raid est lancé pour l'attaque de l'aérodrome allemand sur la rive sud de l'Ourcq .

Les montures sont à bout de souffle, les dragons mettent pied à terre et décident de lancer une charge à la lance, sous le feu des mitrailleuses, 28 dragons morts 40 % de pertes pour la division .

Puis c'est la course à la mer, en longeant le front, le 24^{ème} appelé en renfort se met en place le 1^{er} novembre vers 10 heures. Il faut « coûte que coûte » couvrir Ypres en attendant l'arrivée de l'infanterie, tenir 24 heures :

« jusqu'au sacrifice absolu tranquillement, froidement, avec leurs casques à crinières flottantes, leurs longs manteaux à pelerines, leur lance à défaut de baïonnette, sans outils, les gars de Bretagne sautent dans les trous à peine ébauchés . Ils tiennent tout le jour, sans ravitaillement, épuisant leurs munitions, toute la nuit ,encore le 2 au matin sans cartouches, débordés de toutes parts, mitraillés à bout portant, sous une pluie de shrapnels » .

L'ordre de repli arrive enfin.

Les pertes sont cruelles..

Plus de contact, inquiets, sans nouvelles, le chef d'un régiment de marche trouve derrière la berge du Canal de l'Yser les dragons du 24^{ème} épuisés, décimésmais résolus en réserve de feu sur ce pont que tous croyaient perdu mais qu'ils n'ont pas lâché ... Ils ont tenu 48 heures dans la nuit glaciale, sous la pluie, dans la boue gluante *« des gars d'chez nous ,d'ailleurs têtus ,tenaces et rudes comme les chênes de leurs talus »* .

C'est au cours de ces combats que mon grand-père a été blessé le 2 novembre 1914 de nombreuses plaies à la paroi costale droite. Evacué le 4 novembre, il entre à l' hôpital 105 de Dieppes le 7 novembre, en sort le 18 et revient au dépôt le 22 novembre 1914 .

HISTORIQUE DES FAITS.

Noms	Grades	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Chevaux tués ou blessés	Observations
Grimcaux	Report Sergent	2	9		7		
de Chambray	1 ^{er} classé		1				
Sezeire	2 ^e Cl.		1				
Moreguet	d.		1				
Flanchereau	M. d. 2 ^e		1				
	Cotain	2	14		7		
Total général :			23				

02-11-1914

Après quelques jours de repos il rejoint les armées le 2 mars 1915. Il est promu Adjudant le 5 Avril 1915 .De renforts en batailles le 24^{ème} va en Alsace, en Lorraine, en Champagne, puis c'est Verdun !!

Arrivés par voie ferrée dans la région de Bar-le-Duc et mis à la disposition de la D.E.S. de la XI^{ème} armée tantôt à cheval, tantôt à pieds, ils subissent de lourdes pertes. Puis avec le 31^{ème} C.A. le 24^{ème} quitte les tranchées de l'Argonne et de Verdun au début de l'automne 1917.

Après 3 semaines de repos il fait route vers le Chemin des Dames. Le 16 avril 1917 à 6 heures du matin l'Offensive du plateau du Chemin des Dames est lancée. Un désastre ! Les rares fois où mon grand-père m'a parlé de cette épopée, ses yeux s'embuaient de larmes tellement il était ému au souvenir de ce qu'il avait vu et vécu. C'était apocalyptique !! Il n'était pourtant pas le genre d'homme à laisser couler ses larmes.

Sur cette carte : l'extrémité ouest du Chemin des Dames – un paysage apocalyptique –



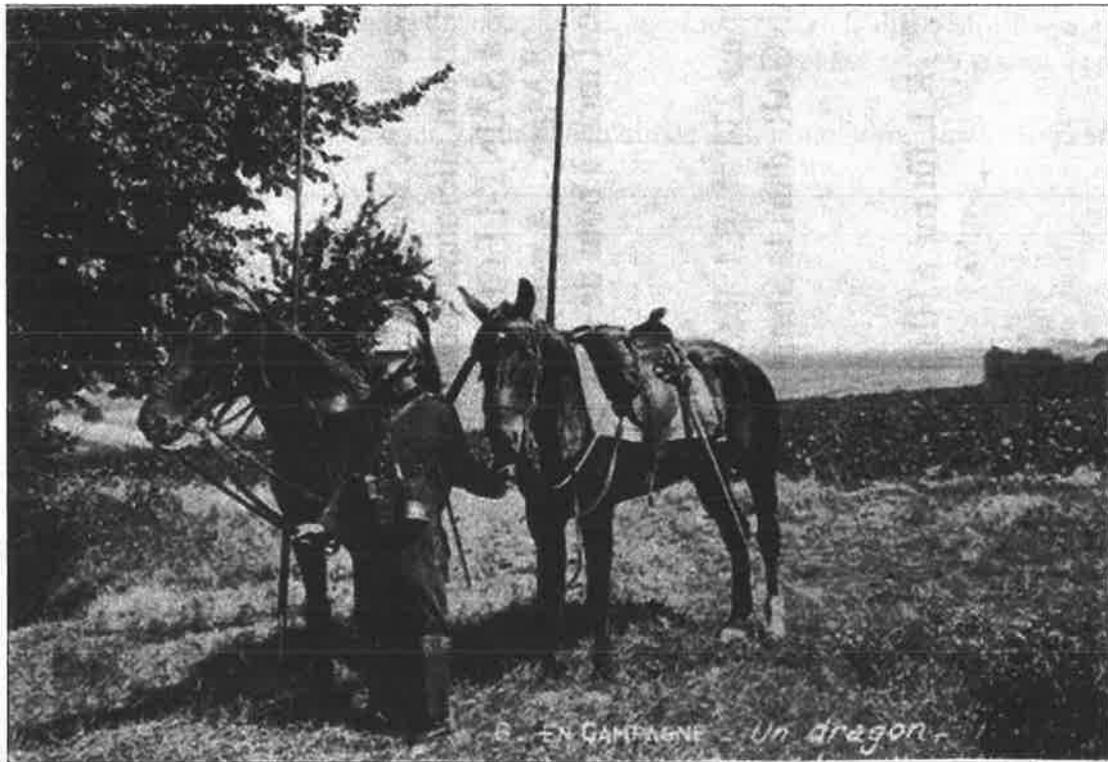
Lorsqu'à Sézanne le surprend l'ordre d'embarquer pour l'Italie. Tous les escadrons n'y partiront pas
Mon grand-père part le 4 novembre 1917

Après l'attaque du Monte-Tomba, les dragons prennent les lignes au Monte-Montferrerat le 7 janvier 1918. Et là sur le Piave c'est la rencontre inattendue avec Louis RONDOUIN autre Dingéen bien connu, la joie des retrouvailles aussi loin du pays, qu'ils ont arrosées copieusement sous les acclamations des Italiens « *viva la Francia* » .

La ruée Allemande sur Amiens les arrache de la région de Vérone. Mon grand-père qui faisait parti du 1^{ER} escadron rentre en France le 30 mars 1918. Il débarque à Meru le 2 avril et repart au front vers Guyencour puis Toul; au passage à Vic-surAisne il est bombardé par un avion, lourdes pertes encore mais mon grand-père n'est pas touché .

Il est promu adjudant chef le 16 août 1918. Le 5 novembre son escadron quitte le front. C'est le retour à Dinan alors que tous les autres escadrons sont arrivés depuis la mi-septembre .

Le sabre et la lance restent les principales armes du dragon .



Le 12 février 1919 réengagement pour 6 mois. Le 5 mai à l'hôpital général à Limoges pour une sciatique; aux armées le 3 juin et rentre au dépôt le 27 juin 1919. Il passe en domicile à la subdivision de Rennes le 10 février 1923 – matricule 296 – et reste affecté au 24^{ème} Régiment de dragons.

Le 11 novembre après la cérémonie de commémoration il participait au banquet avec familles et amis réunis. Il ne manquait pas de sa grosse voix de disputer aux Allemands « *l'Alsace et la Lorraine* » et Alphonse BAUCHE « *J'suis l'beau blond du square Montholon* » .

Mon grand-père est décédé à DINGE le 8 avril 1949.
Il avait gardé jusqu'à sa mort le pied de son dernier cheval, Il a toujours aimé les chevaux .

Les champs de batailles conservent encore aujourd'hui la trace des impacts d'obus.



CITATION ET DECORATIONS DE MON GRAND-PERE

Cité à l'ordre du 24^{ème} régiment de dragons :

« Au front depuis le début plusieurs fois volontaire dans des patrouilles et reconnaissances, il a établi le 30 août 1914 dans des circonstances difficiles la liaison entre son unité et l'infanterie »

1 – La médaille militaire

2 – La croix de guerre 1914 – 1918 avec étoile de bronze

3 – La médaille commémorative de la grande guerre

4 – La médaille de la Marne



DÉCORATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

OFFICIERS DÉCORÉS DE LA LÉGION D'HONNEUR AU COURS DE LA CAMPAGNE

OFFICIERS

GEOFFROY	Colonel
----------	---------

CHEVALIERS

De BELLEGARDE	Capitaine
COLAS	Capitaine
FAUQUET	Sous-lieutenant
De LANGLE de CARY	Sous-lieutenant
FOURNIER	Sous-lieutenant

SOUS-OFFICIERS, BRIGADIERS et CAVALIERS DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE AU COURS DE LA CAMPAGNE

HERVÉ	Adjudant
PLANCHENAU	Adjudant
MORILLON	Chef-armurier
RIVIÈRE	Aspirant
BERTHELOT	Maréchal des Logis
CLAUX	Maréchal des Logis
DE CHAMPAGNE	Maréchal des Logis
NAVARRÉ	Maréchal des Logis
LÉVÈQUE	Maréchal des Logis
BENTENAT	Maréchal des Logis
MOULONGUET	Maréchal des Logis
FERCHAUX	Brigadier
SURGET	Brigadier
BOUDON	Brigadier
COLLY	Cavalier de 2ème Classe
LORRE	Cavalier de 2ème Classe



TEMOIGNAGE de M. Georges RONDOUIN Extraits de ses mémoires

« Une patrie se compose des morts qui l'ont fondée aussi bien que des vivants qui la continuent »
E.RENAN .

Le mémorialiste que j'essaie d'être est né en 1925, sept ans après l' Armistice de 1918.
Sept années ce n'est rien .
La Grande Guerre, c'est l'hécatombe que rappelle le Monument aux Morts, inauguré en 1919 aussitôt après le conflit .
Un lourd bilan d'une centaine de morts pour une petite commune de Bretagne. On remarquera que presque tous étaient mobilisés dans l'infanterie, l'arme de beaucoup la plus dangereuse .
1930 : Voilà 12 ans que s'est tu le canon. La population vit dans le souvenir de cette tragédie. Peu de familles ont été épargnées. Les combattants qui ont survécu se sont en majeure partie regroupés au sein de l' Union Nationale des Combattants (U. N.C.) . La section de Dingé se manifeste surtout à la Cérémonie du 11 Novembre qui commence par une messe où l'on chante l'Hymne patriotique et religieux, dont voici le dernier couplet :

*Et vous , les Morts , l'Histoire entière ,
Le front penché sur vos tombeaux,
Redira les jours qu'aux frontières
Vous marchiez grands, puissants et beaux.
La France est là, dormez en elle.
Vos cœurs sont brûlants dans nos cœurs.
Et rêvez de l'aube éternelle,
Quand Dieu dira : « Debout, vainqueurs ! »*

Nos contemporains d'aujourd'hui trouveront sans doute ces vers empreints d'un pompiérisme casqué, mais ils traduisent bien l'atmosphère de l'époque. Avec le recul du temps, je revois ces hommes et ces femmes je les revois vibrer aux accents de cet hymne qui les prenait aux tripes, ces hommes sortis de leurs demeures, de leurs hameaux où ils venaient de vaquer simplement, avec modestie, aux travaux domestiques .
Beaucoup d'entre eux avaient vu une partie de leur jeunesse croupir dans l'enfer des Eparges, du Chemin des Dames, de la Somme ou de l'Artois
Le récit nous en fait frémir d'horreur : les pieds dans la boue infecte, polluée par le sang et les rats, les poux , la faim, la soif, le vin même qui gèle, la soupe qui ne vient pas, l'attente sous la mitraille infernale... Les hommes vivent ou survivent au milieu des morts :

« Les blocs de nourriture sans cesse bouleversés fermentent sous le torride soleil. L'atmosphère est tellement chargée de déchiements putrides qu'elle semble devenue poussière de cadavres....Le pain , la viande , le café, tout sent le cadavre , tout en est saturé » Jacques d'Arnoux – Paroles d'un revenant.

Tous ces Anciens Combattants étaient fiers d'avoir participé à cette sanglante épopée, peu connaissaient les réelles conditions du drame qu'ils avaient vécu, en particulier l'incompétence et l'ambition criminelle de certains généraux, tel le trop fameux Nivelles, à qui André Thérive ,fait dire dans un alexandrin :

« J'ai soif de tout le sang que je n'ai pas versé »

Pour tenir il avait fallu un moral d'acier qu'avaient trempé les leçons de l'école de ce temps Ils tinrent quatre ans formés par des instituteurs patriotes, les « fameux hussards de la République » .

La patrie était alors une valeur sacrée. Les chants qu'on enseignait portaient le deuil de l'Alsace et de la Lorraine .

Mon Père nous a transmis l'une de ces complaintes enseignées à la fin du XIXème siècle par l'un de ces hussards, Monsieur Digué, dont il prononçait le nom avec vénération.

*Le maître en parlant de la France
Avait les larmes dans les yeux.
Sa voix enseigne l'espérance
Aux p'tits enfants silencieux :
Il leur disait : « Dans vos prières,
Le soir , quand vous joindrez les mains,
Pensez à vos pères
Qui sont tombés sur le chemin »*

*Refrain La patrouille allemande passe ,
Baissez la voix , mes chers petits ,
Parler Français n'est plus permis,
Aux petits enfants de l'Alsace. »*

Peu d'Anciens Combattants racontaient leur expérience . Cela aussi est étonnant. Je n'ai pas connu de matamores. Est- ce la pudeur paysanne ? La peur d'être incompris avec des mots incapables d'exprimer l'inexprimable ?

Mon Père ne nous entretenait quasiment jamais de sa guerre .

Discretion atavique , honorable sans doute , mais regrettable cependant .

Louis RONDOUIN, combattant authentique, classe 1906, formé au 48^{ème} régiment d'infanterie de Guingamp caporal au 302^{ème} et au 311^{ème} régiment d'infanterie, versé au 21^{ème} tirailleurs Algériens, il fût blessé le 27 février 1916 au Pont des Quatre Vaux à Verdun

Titulaire d'une citation : « *A fait preuve de courage et d'entrain au cours des combats des 11 et 12 octobre 1918, conduisant crânement ses hommes à l'assaut en leur donnant à tous un bel exemple de bravoure »*

Participant à la Campagne d'Italie, mon père rencontra sur la Piave, un autre combattant Dingéen, Félix PLANCHENEULT (époux d'Alphonsine Piot), adjudant de carrière dans la cavalerie, lequel devait conserver jusqu'à sa mort le pied de son dernier cheval.

Allégresse des retrouvailles si loin de la petite patrie ! Ils vidèrent ensemble une bonbonne de grappa aux acclamations des Italiens : « *Viva la Francia !* »

Autre hasard heureux : François RAGEUL fût relevé et sauvé sur le champ de bataille par son compatriote Dingéen, le brancardier Léon PHILIPPE.

Après les hostilités, tous les poilus eurent droit à un très modeste pécule, calculé sur le temps passé dans les tranchées. Ce n'était pas le pactole .
Lors de la remise de ce pécule en 1919 , le Percepteur de Hédé invita mon Père :

« A vous , je vous offre l'apéritif . Vous êtes en effet le coq du canton pour le plus long temps passé dans les tranchées » .

Chaque 11 novembre un banquet réunit familles et amis .

Il faut survivre au carnage et à la mort des siens. L'atmosphère du banquet est enjouée.
La voix tonnante de Planchenault dispute aux Allemands «L'Alsace et la Lorraine »
Alphonse BAUCHE susurre :

*« J'suis le beau blond , j'suis le beau blond
« Du square Montholon »*

et Henri MET son habituel «Petit Bossu ».

Le banquet se termine joyeusement par une «Madelon » bien arrosée qui, à cette époque , tient lieu de « Marseillaise » .



Décorations de Louis RONDOUIN :

De gauche à droite :

- 1 – la médaille interalliée 1914 – 1918
- 2 – la médaille du 302^{ème} régiment d'infanterie
- 3 – la croix de guerre 1914 – 1918
- 4 – la médaille commémorative d'Orien
- 5 – insigne des blessés militaires
- 6 – la médaille commémorative de la grande guerre.



Louis Bondouin en tenue de chasseur
du 48^{ème} Régiment, photo prise à la fin
de la guerre, en 1918. Il a 32 ans.



Louis Bondouin 1^{er} assis à gauche
dans une tranchée de 2^{ème} ligne en
Argonne, près de Verdun.

TEMOIGNAGE DE Monsieur Auguste SEVIN

Ma famille côté paternel est originaire de La Baussaine (Ille-et-Vilaine). Mon père y est né le 17 février 1893 de Auguste et de Mélanie Desvaux.

A 19ans, engagé volontaire pour 5 ans, n° matricule du recrutement de Saint-Malo 1098. Il est arrivé au 2^{ème} dépôt le 4 avril 1912 à Brest.
Apprenti marin le 4 avril 1912, matelot de 3^{ème} classe fourrier du 1^{er} avril 1913, matelot de 2^{ème} classe commis aux vins du 1^{er} janvier 1916, promu quartier maître commis du 1^{er} avril 1919.
Affecté au premier dépôt des équipages de la flotte.

Du fait de la déclaration de la guerre, il s'est retrouvé en campagne de guerre du 2 août 1914 au 3 juillet 1919. En réserve de l'armée de mer au 4 avril 1917, il a été maintenu au service du fait de la mobilisation classe 1913. Des marins dans les combats terrestres, il a été intégré à la Brigade des fusiliers marins (B.F.M.) aux ordres de l'amiral Pierre-Alexis Ronarc'h, composée de deux régiments.

Devant l'ampleur des combats, début octobre 1914, la brigade est envoyée en Flandres, en renfort de l'armée belge. Le 15 octobre 1914, Ronarc'h reçoit l'ordre de s'arrêter sur l'Yser. Après de vifs combats à Melle, la brigade atteint Dixmude pour tenir une semaine. Ils tiendront 25 jours « coûte que coûte », le temps qu'arrivent des renforts aux côtés des troupes Françaises, Belges et Anglaises.

La bataille de l'Yser qui s'est déroulée du 17 au 31 octobre 1914 à laquelle ont participé les fusiliers marins a été d'une violence inouïe. Les pertes ont été énormes, plus de 3000 morts ou hors de combats, les marins étaient majoritairement originaires de Bretagne. Ils durent combattre à 16000 hommes contre la 4^{ème} armée Allemande forte de 40000 hommes sur un front de 7 kilomètres, il leur en aurait fallu le double.

Dixmude fût d'abord le Verdun des fusiliers marins, six citations à l'ordre de l'armée, fourragère aux couleurs de la Légion d'Honneur.
La course à la mer était gagnée, Dunkerque était sauvée – 1^{ère} page de gloire de la B.F.M.



Fusiliers marins français non loin de l'Yser



Le 1^{er} régiment de fusiliers marins formé le 7 août 1914 (Commandant : CV Delage) est composé de bataillons de marins venus de Rochefort, de Cherbourg, de Brest et de Lorient. Le 2^e régiment créé quelques jours plus tard (Commandant : CV Varney) vient de Toulon et est renforcé par des marins de Brest et de Cherbourg. Ces deux régiments forment une brigade (Commandant : Amiral Ronarch) de 170 officiers et 6 500 hommes dont la plupart sont des réservistes de toutes les spécialités de la Manche. À leurs côtés, en Belgique, vont combattre deux régiments de tirailleurs Sénégalais et 5 000 Belges. Après Dixmude et Ypres, la brigade, qui a perdu la moitié de ses hommes, est dissoute en novembre 1915 et réduite à un bataillon incorporé à la 29^e division d'infanterie.

Durant son engagement, mon père a servi dans divers bâtiments : le Francis Garnier – Samson – le cuirassé La Provence – le cuirassé Pothouau – Requin garde-côtes cuirassé.



Le Francis Garnier

Contre torpilleur d'escadre (1913 – 1926) août 1914 escadre du nord, octobre 1914 mis à la dispositions du général Foch pour s'opposer à la poussée Allemande vers Calais, 25 novembre 1914 division des patrouilleurs de la mer du nord, 1^{er} décembre 1914 bombardement des batteries côtières Allemandes à l'est de l'Yser, 1^{er} escadron des torpilleurs d'escadre de la Manche – 1916 blocus de la côte belge.

Mon père a été mis en congé de démobilisation le 8 août 1919, il a été décoré entre autres de la médaille commémorative de la bataille de l'Yser.

En 1915, la Brigade a été dissoute, la marine souhaite récupérer ses Hommes pour lutter contre les sous-marins Allemands. Ne sont conservés qu'un bataillon, une section de pontonniers et huit Sections de mitrailleuses qui vont rester dans les Flandres jusqu'en Septembre 1918.



TEMOIGNAGE de Monsieur Eugène LUCAS

Mon père Jean,Marie LUCAS est né à Guipel le 5 Juin 1897 de Pierre Marie et de LAURE Marie Joseph, cultivateur à l'Herbage à Dingé.

De la classe 1917, incorporé à compter du 10 janvier 1916 date effective, il est arrivé au corps le même jour à Alençon où se trouve le casernement pour le troisième bataillon du 103^{ème} régiment d'infanterie dont il fait partie, 4^{ème} corps d'armée, 14^{ème} brigade d'infanterie, 7^{ème} division d'infanterie, (120 trains sont nécessaires pour transporter un corps d'armées).

Il n'avait pas 19ans. Théoriquement il aurait du être appelé en octobre 1917. A partir de 1914 pour éviter la pénurie d'hommes ils étaient recrutés par anticipation avec plus d'un an et demi d'avance pour les classes 1916 à 1919 sur la date théorique d'incorporation.

Mon père a été en campagne contre l'Allemagne en France du 10 janvier 1916 au 20 décembre 1917 et contre l'Allemagne en Orient du 20 décembre 1917 au 16 septembre 1919. Sur le nombre de Dingéens partis combattre dans les rangs de l'Armée d'Orient, tous n'en sont pas revenus tels Célestin GUILLERY, Marcel DELANOE, Jean ROBERT.

Soldat de deuxième classe, matricule 2439, après quelques mois d'instruction et d'entraînement à Alençon, il part aux Armées le 9 septembre 1916 et rejoint directement son unité à Verdun où les combats font rage depuis février.

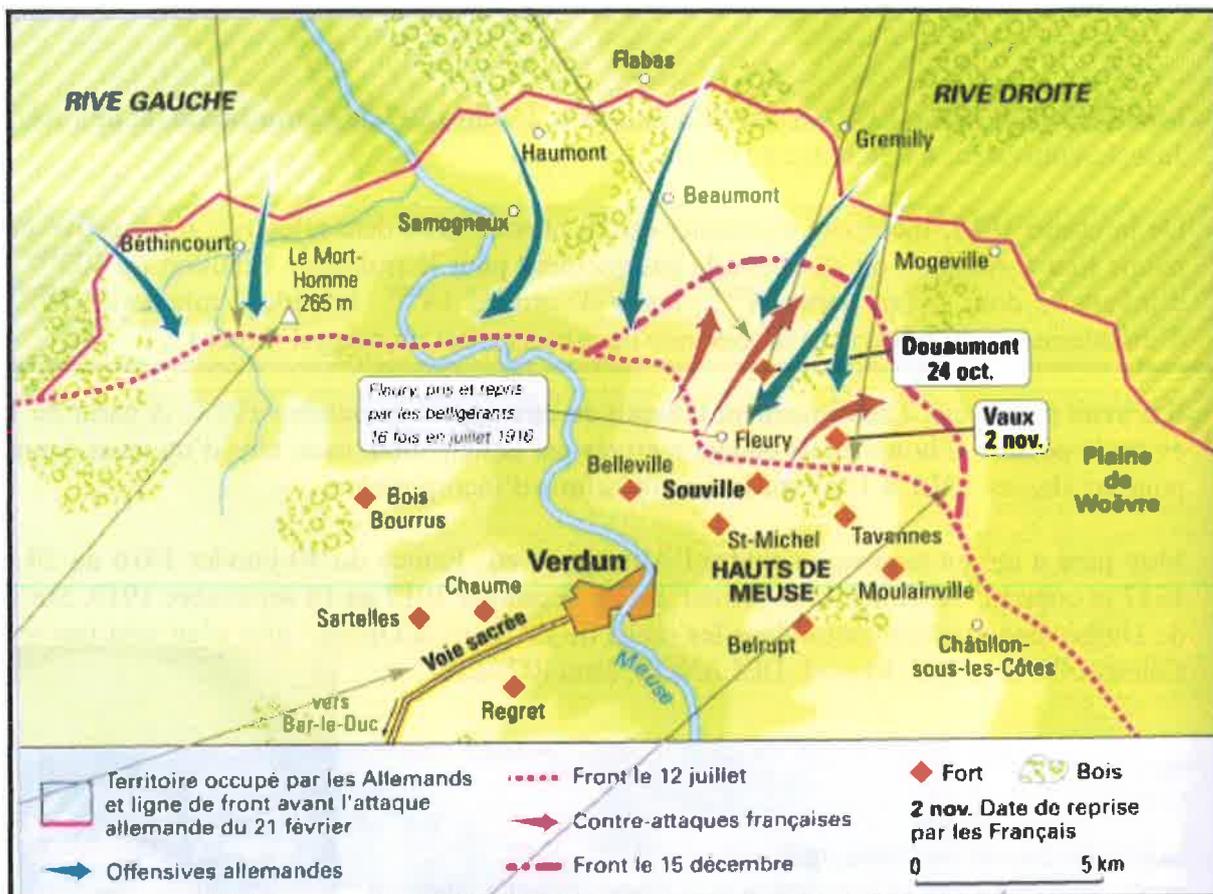
Mon père va faire le baptême du feu dans le secteur de Thiaumont Douaumont de septembre à décembre 1916. Les opérations consistent à la reprise des forts de Douaumont (le 24 octobre) et de Vaux (le 3 novembre) .



Le général Mangin a reçu la direction de l'attaque. Il s'agissait d'abord de progresser de trois kilomètres en profondeur sur un front qui mesurait sept kilomètres, des carrières de Haudroumont à la Lauffée.

Les 15 premiers jours d'octobre il plût sans arrêt. C'était un chaos de trous d'obus remplis d'eau, de la boue jusqu'aux genoux, des débris de toutes sortes, poutres déchiquetées, équipements, casques, sacs éventrés, partout des cadavres dans la boue sur lesquels ils marchaient ou surnageant dans les mares. C'était une horreur sans nom, la progression surhumaine.

L'attaque avait été parfaitement préparée, les hommes entraînés. Mangin disposait de 603 bouches à feu dont des mortiers de 370 et de nouvelles pièces de 400 dont l'un vint le 23 octobre défoncer la voûte du Fort de Douaumont.



L'attaque fût terrible dans la nuit du 24 au 25 octobre, l'ennemi finit par se rendre, le 25 au matin, le fort entier était au pouvoir des hommes devenus couleur de terre.

Le Commandement Allemand fou de rage se vengea en bombardant Reims. Pour la seule journée du 25 octobre plus de 600 obus furent lancés sur la ville otage.



Puis ce fût la reprise du Fort de Vaux le 3 novembre; mais ces deux Forts reconquis il fallait les conserver, car l'ennemi tenait tous les ravins y accédant.

Le 103^{ème} régiment d'infanterie participa à l'offensive du 15 décembre dans la neige, la boue glacée. Nombre de poilus eurent les pieds gelés. Ils réussirent enfin à récupérer la côte du Poivre.

La saignée fût aussi terrible que les combats du 21 février à fin décembre 1916, il y eut 535 000 tués blessés ou disparus pour nos troupes.

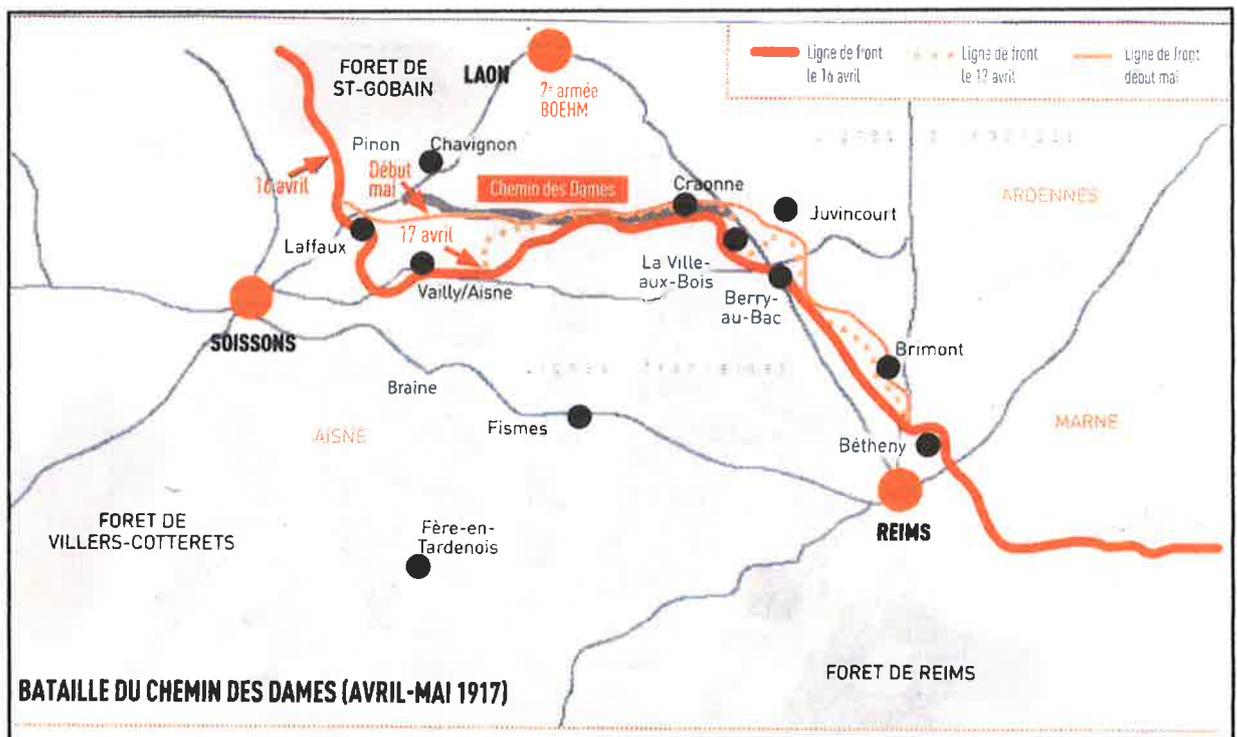
Seuls ceux qui ont vécu cette tragédie peuvent savoir. C'était l'ENFER DE VERDUN .

Du 22 février 1917 au 30 novembre 1917 mon père passe au 403^{ème} régiment d'infanterie qui fait partie de la 301^{ème} brigade d'infanterie, 151^{ème} division d'infanterie qui se trouve en mars -avril 1917 dans le secteur de Reims, à Betheny (Marne).

Au sujet duquel se trouve déjà Betheny en 1914 , un poilu a écrit :

« nous ne sommes qu'en décembre 1914 et on peut aisément imaginer quel en sera l'état quand le 403^{ème} régiment d'infanterie l'occupera en Avril 1917. »

Mon père a ensuite participé à la seconde bataille de l'Aisne ou offensive Nivelle.



Il neige. L'assaut est donné le 16 avril 1917 à 6 heures du matin, par la tentative française de rompre le front allemand vers Laon entre Soissons et Reims sous les ordres du Général Nivelle qui dispose de 61 divisions d'infanterie, de 7 divisions de cavalerie, soit 850 000 hommes; le bilan de la bataille sera de 187 000 victimes

« La bataille a été livrée à 6 heures, à 7 heures elle était perdue » le plan d'attaque de Nivelles a raté.

Ce qui devait durer 24 ou 48 heures se poursuivra des semaines avec toutes les conséquences qui s'en suivirent

Les premières mutineries éclatent le 15 mai, signe de désespoir et de découragement dans une partie des troupes françaises il y eut 554 condamnations à mort, 43 mutins furent exécutés. Nivelles est limogé.

Est associée à ces mutineries «La Chanson de Craonne» d'auteurs anonymes diffusée oralement clandestinement, entonnée par les poilus mutins dans une cinquantaine de régiments français.

Le Commandement français avait, paraît-il, promis la démobilisation immédiate à ceux qui livreraient le nom du ou des auteurs de cette chanson incitant à la révolte; jamais il n'y eut de dénonciation.

Le 25 juin, peu après l'échec dramatique de l'offensive de Nivelles, le 403^{ème} participe à la prise de la Caverne du dragon, la guerre à 15 mètres sous terre. C'est une véritable forteresse profonde de 350 mètres environ position jugée « inexpugnable » dans « les creutes » calcaires.

Les Allemands s'étaient installés dans une carrière de pierres, située sur le Chemin des Dames et en avaient fait un avant-poste avec électricité, téléphone, puits, chapelle, cimetière, poste de secours et dortoirs.



Les Allemands seront peu à peu repoussés jusqu'à l'assaut final du 25 juin. C'est à l'aide de gaz fumigène et de lances flammes schilt que les français réussiront à pénétrer dans la grotte. Ils feront 350 prisonniers dont 10 officiers .
Les contre-attaques allemandes seront repoussées.

Après cet exploit le 403^{ème} Régiment d'Infanterie obtient sa seconde citation à l'ordre de l'Armée

En août le 403^{ème} se lance à l'assaut des hauteurs, en direction de la ferme de Hurtebise; c'est un lieu dit de la commune de Bouconville - Vauclair sur le Chemin des Dames près de Craonne.

Le 31 août à 19 heures, après une préparation méticuleuse de la part du Général Pierre des Vallières, commandant la 151^{ème} division d'infanterie, deux bataillons du 403^{ème} dans lesquels se trouve mon père se lancent sur les hauteurs de Hurtebise.

Ils atteignent leur objectif une heure plus tard .



Le 8 septembre 1917 le régiment est enfin relevé par le 410^{ème} Régiment d'Infanterie. Ils sont exténués, hirsutes, semblant vêtus de boue salués par le Général des Vallières qui obtient de Pétain, pour la victoire d'Hurtebise, la Croix de Guerre pour le 403^{ème} R.I. qui a mené le combat.

Ils partent 15 jours au repos, bien mérité.

Le 30 novembre 1917 mon père passe au 84^{ème} régiment d'infanterie (243^{ème} brigade) jusqu'au 16 janvier 1918 et il embarque à Epernay pour gagner Toulouse. Après son débarquement à Salonique, il rejoint les poilus d'Orient le 20 décembre 1917 dans la région de Skra-di-Legen.

A son arrivée le secteur est assez calme, quelques combats ici ou là mais la question sanitaire est déplorable ainsi que le moral des troupes. Le Général Guillaumet prend alors des mesures pour lutter contre les maladies : la dysenterie , le scorbut mais surtout contre l'épidémie de paludisme qui fait des ravages et le mauvais moral des hommes.

Mon père souffrira beaucoup du climat avec des écarts de températures énormes allant du matin au soir de 30 à 35 °C, la chaleur accablante, des marches sous un soleil torride avec des difficultés de terrains énormes.

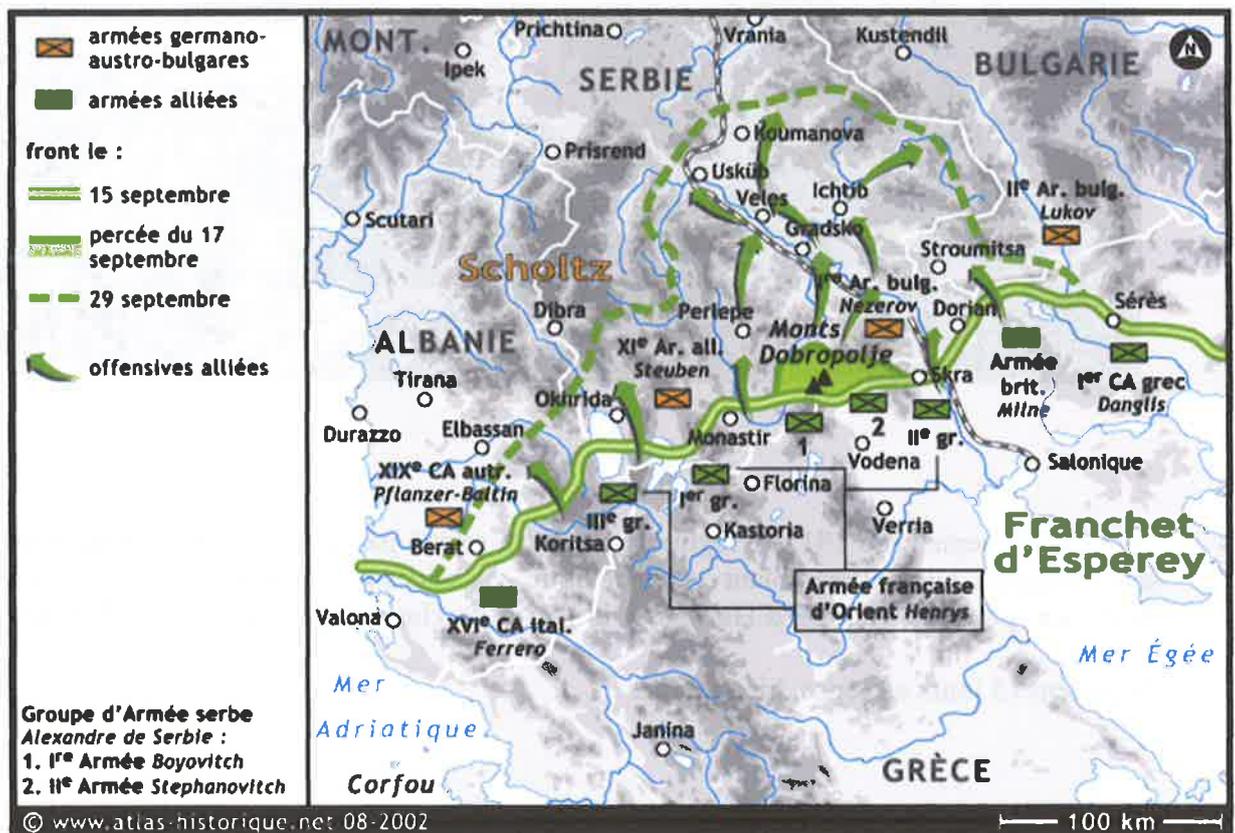
Le 16 janvier 1918 il passe au 148^{ème} régiment d'infanterie (122^{ème} division d'infanterie, 8^{ème} Brigade jusqu'au 12 mai 1919 qui se trouve dans le secteur de Kara-Sinanci à la frontière grecque où se déroulent des combats.

Mon père entre à l'Hôpital temporaire N°12 – 510 du camp retranché de Salonique le 10 juillet 1918 pour une forte bronchite. Il en sort le 21 juillet et est évacué sur Gumendze n° 122 puis il rejoint le 148^{ème} régiment d'infanterie toujours en Orient.

Cette bronchite ayant été mal soignée, elle est devenue chronique. Par la suite chaque hiver il sera malade.

Il retrouve donc le 148^{ème} et participe à la préparation de la grande offensive qui doit enfoncer le front Bulgare.

La bataille de Dobropolje en Serbie, un massif montagneux de 1875 mètres débute le 14 septembre 1918 à 8 heures .



Les troupes françaises et serbes commandées par le Général Louis Franchet d'Espèry, percent les lignes Bulgares et atteignent la Vallée du Vardar. Le 15 septembre le bataillon du 148^{ème} où se trouve mon père enlève le Sokol un massif montagneux de 1825 mètres, gravissant des roches à pics sous le feu des mitrailleuses bulgares. Les pertes du 148^{ème} sont terribles, les renforts tardant à arriver, 1957 morts dont 63 officiers .

Les Bulgares résisteront jusque fin septembre. Les lances flammes français les délogeront des fortifications.

La Bulgarie capitule suivie de l'Autriche et signe l'Armistice le 29 septembre 1918. La SERBIE est libérée.

Les Français et les Serbes progressent en direction de Belgrade ; Nich est enlevé le 14 octobre. Le Danube est atteint le 19 octobre à Lom-Palanka en Hongrie.

Le 11 novembre 1918, jour de la signature de l'Armistice en France, mon père se trouve sur les bords du Danube mais en Orient les combats continuent. L'armée reste en état de guerre, devant faire face aux Bolcheviks de Russie.

Les forces de l'aile droite de l'armée française d'Orient stationnées sur le Danube le 11 novembre 1918 et commandées par le Général Berthelot reçoivent la dénomination « d'armée du Danube ». Elle est créée avec deux divisions françaises dans lesquelles se trouve encore mon père.

Cette nouvelle armée du Danube se dirige vers la Roumanie pour affronter les forces allemandes qui s'y sont regroupées. Elle atteint Bucarest le 1^{er} décembre appuyée vers l'ouest par les Serbes qui remontent le Danube par les Portes de Fer.

A la fin de la campagne du 18 au 25 décembre 1918, une partie de cette armée est redéployée à Odessa contre les Soviétiques en Ukraine; mon père en fait encore partie.

Il est nommé soldat de 1^{ère} classe le 9 février 1919 .

Mon père a été rapatrié de l'armée d'Orient par bateau mais je n'en sais plus le nom. Il est parti d'Odessa par la mer Noire, le Bosphore, la mer de Marmara, le détroit des Dardanelles, la mer Egée.

Il a débarqué à Tarente en Italie puis a traversé toute l'Italie en train pour arriver à la frontière française. Ce retour a duré plus d'un mois.

Arrivé en France il a été dirigé sur le 41^{ème} régiment d'infanterie le 12 mai 1919, mis en congé de démobilisation le 27 juillet 1919 par le 41^{ème} R.I. 10^{ème} échelon, matricule 936, démobilisé le 16 septembre 1919. Il se retire à Dingé.

Malgré ce long et périlleux parcours fait sans avoir eu une seule blessure, il sera rappelé à l'activité le 19 février 1940 .

La devise du 148^{ème} régiment d'infanterie avec pour emblème le sanglier.

« Tué, oui - Vaincu, jamais »

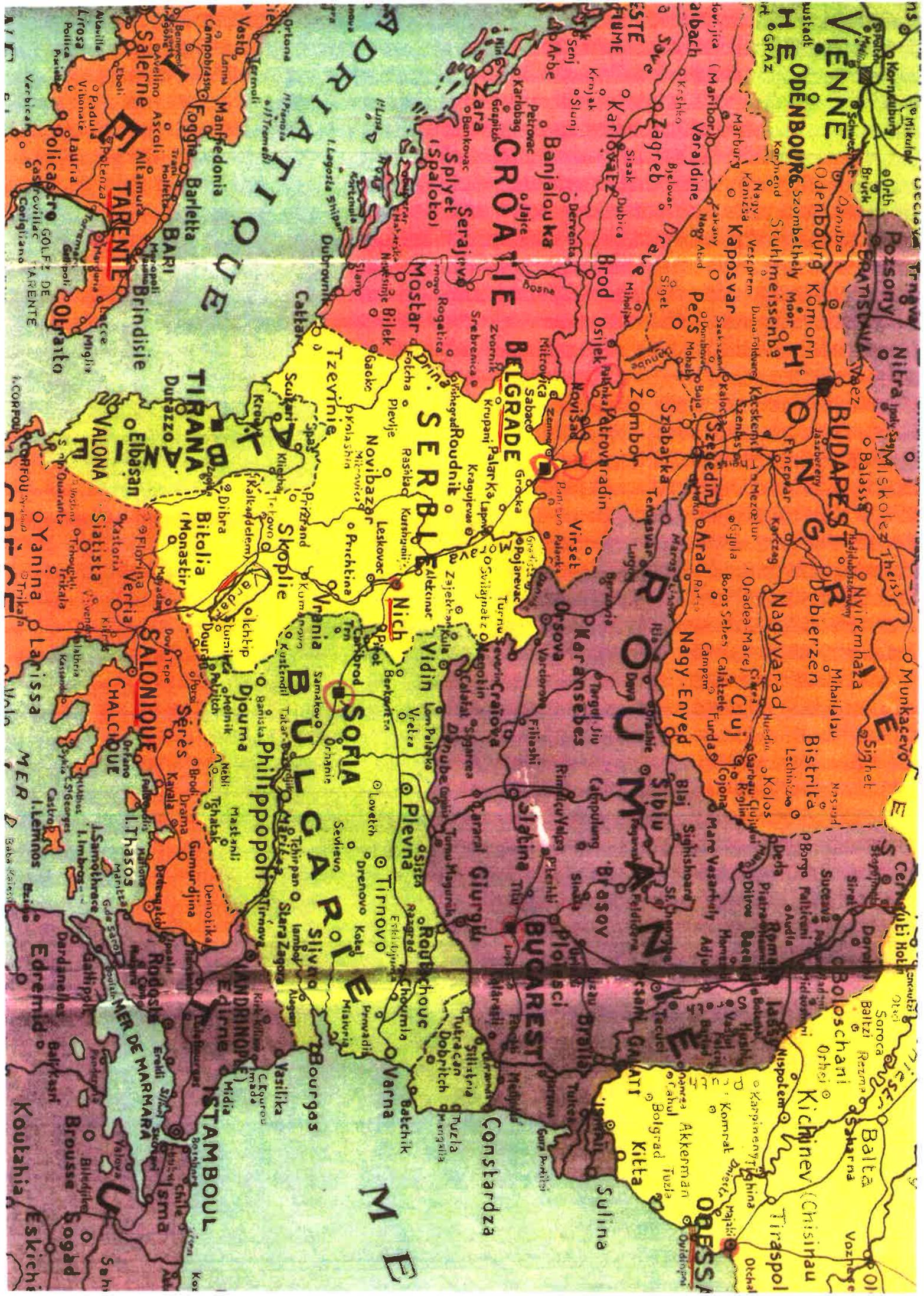


DECORATIONS ET CITATION QUE MON PERE A RECUES



De gauche à droite :

- la croix du combattant 1914 – 1918 au ruban bleu horizon avec 7 raies verticales rouge garance .
- la médaille interalliée 1914 – 1918 dite « médaille de la victoire » le ruban figure deux arcs-en-ciel juxtaposés par le rouge . Cette décoration est due au Maréchal FOCH .
- la croix roumaine au ruban violet avec 4 raies verticales vertes , commémorative de la guerre 1916 – 1918 créée pour honorer les militaires et les civils roumains ou étrangers qui ont participé à la première guerre mondiale dans les rangs ou en collaboration avec l'armée roumaine . Elle a été attribuée aux militaires français .
- la croix de guerre 1914 – 1918 en bronze au ruban vert et rouge .



VIENNE
Odenbourg
Komorn

HONGRIE
Budapest
Debierzen
Nagyvarad
Cluj
Bistrita

ROUMANIE
Bucarest
Constanza
Iasi
Galati
Brasov
Sibiu
Cluj

SERBIE
Belgrade
Novi Sad
Zagreb
Sofia
Tirnova

CROATIE
Zagreb
Dubrovnik
Sofia
Tirnova

BULGARIE
Sofia
Plovdiv
Varna
Bourgas

GRÈCE
Athènes
Thessalonique
Patras
Corinthe

ITALIE
Naples
Rome
Palermo
Catane

TRANSLYVANIE
Cluj
Bistrita
Nagyvarad
Cluj
Bistrita

ROUMANIE
Bucarest
Constanza
Iasi
Galati
Brasov
Sibiu
Cluj

SERBIE
Belgrade
Novi Sad
Zagreb
Sofia
Tirnova

CROATIE
Zagreb
Dubrovnik
Sofia
Tirnova

BULGARIE
Sofia
Plovdiv
Varna
Bourgas

GRÈCE
Athènes
Thessalonique
Patras
Corinthe

ITALIE
Naples
Rome
Palermo
Catane

ALBANIE
Tirane
Durrës
Vlorë
Shkërbërë

TRANSLYVANIE
Cluj
Bistrita
Nagyvarad
Cluj
Bistrita

ROUMANIE
Bucarest
Constanza
Iasi
Galati
Brasov
Sibiu
Cluj

SERBIE
Belgrade
Novi Sad
Zagreb
Sofia
Tirnova

CROATIE
Zagreb
Dubrovnik
Sofia
Tirnova

BULGARIE
Sofia
Plovdiv
Varna
Bourgas

GRÈCE
Athènes
Thessalonique
Patras
Corinthe

ITALIE
Naples
Rome
Palermo
Catane

ALBANIE
Tirane
Durrës
Vlorë
Shkërbërë

Armée Française d'Orient

30^e Division

Infanterie

Etat-Major

M X T P A I T

de l'ORDRE de la BRIGADE N^o 76.

Le Général de FINANCY, Commandant l'Infanterie de la 30^e Division cite à l'ORDRE DE LA BRIGADE :

Le soldat LUCAS JEAN, N^o Mle 2439,

du 40^e Régiment d'Infanterie, pour le motif suivant :

"Bon soldat. S'est brillamment conduit au cours d'une

"Incursion dans les lignes ennemies où il fit preuve d'un grand
"courage."

Aux Armées le 7 Octobre 1919

Le Général de FINANCY, Cdt 1^{er} I.D./30 :



La chanson de Craonne

La Chanson de Craonne (du nom du village de Craonne) est une chanson contestataire, chantée par des soldats français durant la Première Guerre Mondiale, entre 1915 et 1917. Elle est interdite par le commandement militaire qui la censure en raison de ses paroles antimilitaristes (« on s'en va là-bas en baissant la tête », « nos pauvr' remplaçants vont chercher leurs tombes »), défaitistes (« c'est bien fini, on en a assez, personne ne veut plus marcher ») et subversives incitant à la (« c'est fini, nous, les troufions, on va se mettre en grève ») alors qu'une guerre est en train de se livrer sur le territoire national. Le commandement militaire s'était empressé non seulement de l'interdire, mais avait promis une récompense à celui qui dénoncerait son auteur, une prime de 1 million en francs-or et la démobilisation pour les délateurs. Du reste, la chanson de Craonne resta interdite dans les casernes de France jusqu'en 1970.

Cette chanson politiquement engagée a des visées anticapitalistes quand elle fustige « les gros », « ceux qu'ont le pognon » et « les biens de ces messieurs là ».

décrivant un épisode des troubles qui affectent l'armée française après l'échec de l'offensive du Chemin des Dames et de Craonne en avril 1917, cette chanson fut sans doute écrite par un poilu du Midi. Au départ, elle évoque le secteur sanglant de Lorette, en Artois. Il était ensuite facile de l'adapter aux circonstances en remplaçant Lorette par Craonne.

« Quand au bout d'huit jours le r'pos terminé
On va reprendre les tranchées,
Notre place est si utile
Que sans nous on prend la pile
Mais c'est bien fini, on en a assez
Personne ne veut plus marcher
Et le cœur bien gros, comm' dans un sanglot
On dit adieu aux civ'lots
Même sans tambours, même sans trompettes
On s'en va là-haut en baissant la tête

- Refrain :

**Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme
C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés
Nous sommes les sacrifiés**

Huit jours de tranchée, huit jours de souffrance
Pourtant on a l'espérance
Que ce soir viendra la r'lève
Que nous attendons sans trêve
Soudain dans la nuit et dans le silence
On voit quelqu'un qui s'avance
C'est un officier de chasseurs à pied
Qui vient pour nous remplacer
Doucement dans l'ombre sous la pluie qui tombe
Les petits chasseurs vont chercher leurs tombes

- Refrain

C'est malheureux d'voir sur les grands boulevards
Tous ces gros qui font la foire
Si pour eux la vie est rose
Pour nous c'est pas la même chose
Au lieu d'se cacher tous ces embusqués
F'raient mieux d'monter aux tranchées
Pour défendre leur bien, car nous n'avons rien
Nous autres les pauv' puros
Tous les camarades sont enterrés là
Pour défendr' les biens de ces messieurs là

- Refrain :

***Ceux qu'ont l'pognon, ceux-là r'viendront
Car c'est pour eux qu'on crève
Mais c'est fini, car les trouffions
Vont tous se mettre en grève
Ce s'ra votre tour, messieurs les gros
De monter sur le plateau
Car si vous voulez faire la guerre
Payez-la de votre peau »***



TEMOIGNAGE de Monsieur Guy GARDAN

Je suis le petit-fils né en 1948 de Joseph Marie Gardan, j'ai souvent été accueilli par mes grands parents, dès que j'ai été apte à voyager seul « pour la SNCF » vers 12/15ans donc 1958/1963, c'était « un grand bonheur de participer à la fenaison et aux battages ». Ce qui m'a bien formé « à l'amour de la campagne, mes racines, le respect de mes grands parents » et, déjà « la naissance d'une vocation de respect écologique » avec aussi « le goût de manger sain en connaissant les origines ».

Mon grand-père m'a toujours fasciné par les « récits de sa guerre 14/18 » ses options politiques « ni droite, ni gauche » que du bon sens. Et surtout ce qui m'a le plus étonné c'est son respect du boche que l'on avait mis en face de lui et, qui était aussi brave type que lui-même. Donc non politisé communiste, il respectait son ennemi involontaire. Là avec l'absence de haine, je dis « chapeau grand-père ».

Ses options politiques étaient dès 1960 de faire la paix avec l'Allemagne et, de créer une grande Europe pacifiée. Pas mal l'avancée qui se concrétisera.

Donc, j'avais un grand-père assez exceptionnel, que je souhaite à tous.

Avec un grand-père comme celui-là, l'on devient un autre homme, avec une infinie tolérance, une grande ouverture au Monde et, la recherche de toutes solutions pacifiques à des conflits ridicules.



QUE DIRE SUR MON GRAND-PERE ?

Joseph Marie GARDAN né le 23 mars 1892 est fils de Joseph Isidore GARDAN et de son épouse Jeanne Marie Françoise ANNEIXE ; sa maman serait morte entre avril et octobre 1892 des suites de sa naissance. Je comprends mieux sa réserve sur le bonheur des naissances et, sa rigueur avec les enfants, élevé seul avec un père veuf n'est pas la meilleur position.

Un jour, il me dit :

« j'ai été blessé dès le début de la guerre sur la Somme, j'ai reçu une balle de mitrailleuse dans le coude droit ; j'ai été fait prisonnier par les Boches et, alors que nous étions réfugiés dans une église en attente d'évacuation des blessés, j'ai signalé aux Boches que l'Arche de l'église allait s'écrouler sur 30 prisonniers.

Je ne sais si le fait de sauver des prisonniers blessés et des Boches qui les gardaient m'a valu un régime de faveur.

Donc : au lieu d'être prisonnier de guerre comme mes camarades, j'ai été remis à la Croix Rouge Suisse.

Et là, c'était des vacances ; j'ai été bien soigné, je suis devenu le vagmestre des Français soignés comme moi.

Je me suis occupé des courriers, mandats et colis et cigarettes, une vraie poste entre France et Suisse. J'étais à Thoune, proche d'Interlaken ; un pays de rêve qui me faisait oublier la Bretagne, j'ai même séduit une suisse pour la ramener en Bretagne »

Bon, là c'est mon papa Roger Ferdinand GARDAN qui reprend :

« ton grand-père était très beau, grand séducteur et beau parleur, donc en fait, il est allé jusqu'à faire venir sa Suisse à Dingé. Mais devant l'état déplorable de la ferme familiale de la Lande Gautier et le trou de Dingé par rapport à Interlaken, je comprends son hésitation ».

Dommmage !!

L'on pêche tous par surestimation de son patrimoine, si Joseph avait été plus clairvoyant nous serions tous Suisses dans un lieu de rêve.

LA FAMILLE COTTIN AUX LANDELLES

(Documents transmis par Madame Yvonne COTTIN et Monsieur René Aubrée)

La famille Cottin des Landelles a été très éprouvée par la guerre.

Jean François Cottin et Marie Rose Aubrée étaient cultivateurs aux Landelles à Dingé.

Ils ont eu trois fils : François Marie Joseph né le 9 mai 1886 à Dingé

Jules Ernest né le 9 mai 1888 à Dingé

Pierre Marie Joseph né le 14 octobre 1894 à Dingé

Deux seulement sont revenus, Jules et Pierre.



François Marie Joseph a été exempté pour son service militaire en 1908 pour pleurésie chronique.

Mais il est reconnu apte au service armé par décision du conseil de révision d'Ille et Vilaine du 30 décembre 1914. Il est affecté au 2^{ème} régiment d'infanterie. Il est arrivé au corps le 24 février 1915 et passé au 70^{ème} régiment d'infanterie le 21 mai 1915.

Il est porté disparu le 8 septembre 1915 à La Harazée dans la Marne.

Son décès est fixé au 8 septembre 1915 par jugement du tribunal de Rennes le 18 avril 1921.

Remarque à la Fin

MINISTÈRE DES PENSIONS.

DIRECTION
DE LA LIQUIDATION
ET
DE L'ÉTAT-CIVIL.
2^e SERVICE.
ÉTAT-CIVIL.
Subd. n° 22

AVIS DES DISPOSITIONS
PRISES PAR L'ADMINISTRATION DES PENSIONS
POUR
FAIRE DÉCLARER LE DÉCÈS D'UN MILITAIRE DISPARU.

Le soldat Cottin François Marie, Rose,
du 70^e R. I. d'Infanterie
a été signalé comme ayant disparu le 8 Septembre 1915.
à la Paragne (Marne)

L'Administration des Pensions se propose d'engager une instance en déclaration judiciaire de décès afin
de régulariser la situation de ce militaire, conformément aux prescriptions de la loi du 25 juin 1919.

A Paris, le 13 NOV 1920

POUR LE MINISTRE ET PAR SON ORDRE :
Pour l'Intendant général,
Directeur de la Liquidation et de l'Etat-Civil,
Le Sous-Intendant militaire,
2^e Service,
P. O. Le Chef du Bureau.



MÉDAILLE MILITAIRE

41^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Par arrêté ministériel _____ du 19 _____, rendu en application des décrets des 13 Août 1914 et 1^{er} Octobre 1918 publiés au Journal Officiel du _____ 23 Août 1922 _____ la Médaille militaire a été attribuée à la mémoire du **Soldat GOTTIN (François-Marie-Joseph)**,

Mle 06834, du 70^e Régiment d'Infanterie :

MORT POUR LA FRANCE

(1) **" Soldat courageux et dévoué. - Tombé glorieusement dans un poste avancé, le 8 Septembre 1915, à la HARAZNE. - Croix de guerre avec étoile de bronze. "**

A Rennes, le 23 Septembre 1922.

Le COLONEL, commandant le 41^e d'Infanterie,



NOTA. — Cet extrait sera remplacé par un brevet qui, aux termes du Décret du 16 Mars 1852, doit être ultérieurement délivré par les soins de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.

(1) Grade, Nom et Prénoms (Inscrits en gros bâtarde).

(2) Reproduire le texte de la Citation qui, au Journal Officiel, accompagne la décoration.

Leur deuxième fils, **Jules Ernest** né le 9 mai 1888, de la classe 1908 est incorporé le 6 octobre 1909 au 3^{ème} régiment de Zouaves, 15^{ème} compagnie dans les troupes débarquées au Maroc.
 Envoyé en disponibilité le 27 septembre 1911, certificat de bonne conduite accordé.
 Il est affecté au 41^{ème} régiment d'infanterie.
 Puis il est passé au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale le 15 février 1913.

Campagnes : En Algérie du 9 octobre 1909 au 22 avril 1911,
 Opérations militaires dans la région de Casablanca au Maroc en guerre du 23 avril 1911 au 27 septembre 1911.

PRÉSENT LIVRET, contenant trente-quatre pages, appartenant à :

NOM : **Cottin**

Prénoms : **Jules Ernest**

Suppléments :

Né le **9 mai 1888**

canton d' **Singe**

département d' **Orléans et Loire**

résidant à **Singe**

canton d' **Singe**

département d' **Orléans et Loire**

Profession : **Cultivateur**

Noms de parents : **Jean François**
Marie Rose Aubrée

domiciliés à **Singe**

canton d' **Singe**

département d' **Orléans et Loire**

Marié le

ora domiciliés à

département d'

(Voir mariage contracté sous les drapeaux, p. 2.)

Jeune soldat (1) **appelé bon pour le service armé**

de la classe de **1908** de la subdivision d' **Orléans**

canton d' **Singe**

ou Engagé _____ an _____ le _____ 19 _____

à _____ département d' _____

compris sur la liste de recrutement de la classe de 19 _____, d la subdivision d' _____

canton d' _____

Partis du service (2) _____ dans le service (3) _____

de la subdivision d' (3) _____ en date du _____

Numéro au registre matricule du recrutement : 210	Partie de la liste du recrutement cantonal. 10	Numéro de la liste matricule.
--	---	-------------------------------

(1) Appelé bon pour le service armé ou appelé classé dans le service auxiliaire.
 (2) Appelé ou auxiliaire, suivant le cas.
 (3) Conseil de révision ou Commission de réforme.

Il est rappelé sous les drapeaux par la mobilisation générale du 2 août 1914. il est arrivé au corps au 41^{ème} régiment d'infanterie le 3 août 1914, et parti aux armées le 7 août 1914.

Il est fait prisonnier le 22 août 1914 à Rossignol Belgique et est interné au camp de Lechfeld.
Il est rapatrié le 2 janvier 1919 sur le DTI de Rennes, après une permission de 60 jours, il rentre au dépôt le 9 mars 1919.

Campagne contre l'Allemagne du 3 au 22 août 1914
En captivité du 23 août 1914 au 2 janvier 1919

OFFICE NATIONAL
DES NUTILÉS, COMBATTANTS,
VICTIMES DE LA GUERRE
ET PUPILLES DE LA NATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 34638

CARTE DU COMBATTANT

Office Départemental
d'Ille-et-Vilaine

Valable du ~~14/3~~ 1938 au ~~13/3~~ 1938

Délivrée à

Monsieur C O T T I N

Prénoms Jules, Ernest.

Domicile DINGÉ

Né le 3 - 5 - 1888

A Dingé Département I-et-V.

A le 14/3/38

Le Président
de l'Office Départemental.

Le Titulaire.



Jules Ernest Cottin



~~CORPS D'ARMÉE~~
Groupes débarqués au Maroc

3^{me} Régiment de Zouaves

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

La Commission spéciale du corps,

Certifie que le (1)

Zouave de 1^{ere} classe Sottin

Jules Ernest N° M^{le} 3057

né le *3 Mai 1888*, à *Dinge* canton
de *St. Médé*, département de *l'Ille & Vilaine*

A tenu une bonne conduite pendant tout le temps qu'il est resté
sous les drapeaux et qu'il a constamment servi avec honneur et
fidélité.

A *Casablanca*, le *21 Juillet* 1911

Le Président de la Commission Spéciale,

APPROUVÉ :

Le Général de Brigade, *Désigné*
Chef des troupes débarquées au Maroc
P.O.



NOTA. — Cette pièce, en cas de perte, ne peut être remplacée par duplicata.

(1) Grade, nom et prénoms sur lignes grisées, et numéro matricule du militaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3^{ÈME} RÉGIMENT DE ZOUAVES

15^È COMPAGNIE

INSCRIPTION AU TABLEAU D'HONNEUR

Le Lieutenant Commandant la Compagnie, certifie que le *Foucault*
d. 2^È classe *Cottin* a mérité, par son esprit de discipline,
par l'accomplissement de tous ses devoirs militaires et par la dignité parfaite de
sa conduite, d'être porté au Tableau d'honneur de la Compagnie pendant le
trimestre du 1^{er} Janvier au 31 Mars 1910.

A Constantinople, le 1^{er} Avril 1910.

Foucault

MÉDAILLE NATIONALE COMMÉMORATIVE
DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES AU MAROC.

Les Membres du Conseil d'administration
du 3^{me} RÉGIMENT DE ZOUAVES

Du et enregistré au Ministère
de la Guerre sous le n°

84,611

certifient que Monsieur Collin Jules Ernest

Tenante de 1^{re} classe n° 212 2057

a obtenu la Médaille instituée par la loi du 27 février 1912,
avec l'agrafe : Maroc.

Du pour autorisation du port
de cette Médaille et enregistré à
la Grande Chancellerie de l'Ordre
national de la Légion d'honneur
sous le n°

96,935

à CONSTANTINE, le 25 Février 1913

L'Officier d'Habit, Le Trésorier, Le Capitaine, Le Major, Le Chef de B^{ou}, Le Colonel Présid^t,



Pierre Marie Joseph, le dernier fils de Jean François Cottin et de Marie Rose Aubrée est né le 14 octobre 1894 à Dingé.

Il est incorporé le 5 septembre 1914, soldat de 2^{ème} classe parti aux armées le 12 novembre 1914.



Evacué pour maladie le 2 janvier 1915 « entérite aigue » à l'hôpital de Montargis du 3 au 29 janvier 1915, puis

Hôpital d'Auxerre du 30 janvier au 8 février 1915, convalescence de 7 jours, rentré au dépôt le 22 février, reparti aux armées le 27 mars 1915

Passé au 404^{ème} régiment d'infanterie le 21 mars 1915, il est évacué blessé le 15 juin 1918, « plaie pénétrante de l'épaule droite séton omoplate droite par éclat d'obus le 15 juin 1918 à Compiègne » il entre à l'hôpital de Compiègne du 15 au 17 juin 1918, puis l'hôpital auxiliaire n°1 à Tulle du 18 juin au 3 juillet 1918, puis il a une permission de convalescence de 22 jours. Il rejoint les armées le 3 août 1918.

Cité à l'ordre du régiment n°90 du 5 juillet 1918 : « excellent soldat dévoué et courageux. A été blessé en faisant des travaux de première ligne le 15 juin 1918 » Croix de guerre étoile de bronze.



Hôpital de Montargis en janvier 1915

Duplication

Billet d'hôpital
concernant

Nom *Ottier*
 Prénoms *Jean Marie Joseph*
 Grade *2^e classe*
 Corps *124^e Infanterie*
3^e Cie 5^e M^e 5964
 Né le *14 octobre 1894 à Sainjean*
 canton de *Sede* Dép. de *Me. et Vienne*
 Fils de *Jean pay fermier de Marie Rose Aubert*
 domiciliés à *Sainjean*
 Canton de *Sede* Dép. de *Me. et Vienne*
 Marié à *M^e*
 actuellement domiciliés à
Montargis le deux février 1915
 Le Médecin chef
signé - Braschuk

Date de l'écriture	Date de l'admission
<i>deux février 1915</i>	<i>deux février 1915</i>

Forcé copie conforme
Le Médecin Chef.
H. Reaumont

Billet de l'hôpital de Montargis le 2 février 1915

1915

Je soussigné, Médecin Chef, Camp de Montargis
Cottin Pierre Adolphe
de la 6^e Compagnie de Tranchées de Montargis
atteste que le nommé
Montargis de i Montargis

20 novembre 1914
Le Médecin
Reaumont



Bon de libération suite à la signature de l'armistice

OFFICE NATIONAL
DES MUTILÉS, COMBATTANTS,
VICTIMES DE LA GUERRE
ET PUPILLES DE LA NATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 37024

CARTE DU COMBATTANT

Office Départemental
de l'Orne

Valable du ~~29-12~~ 19 ~~17~~ au ~~28-12~~ 19 ~~17~~

Délivrée à

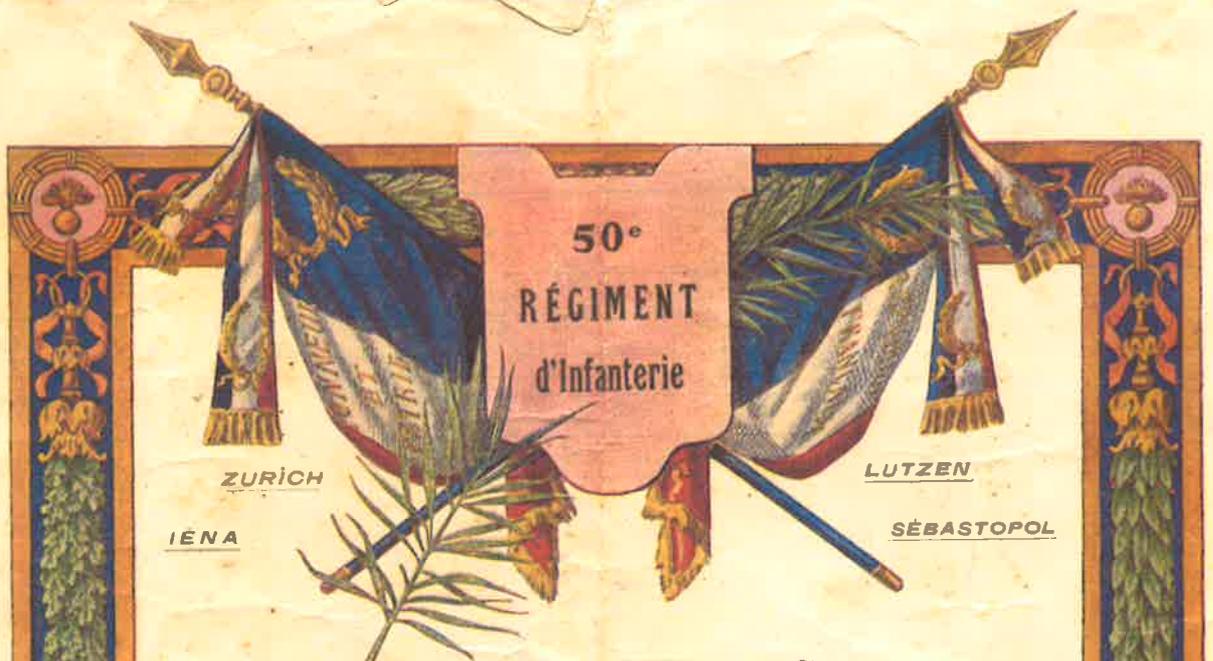


M^r *Coltin*
Prénoms *Pierre, Marie, Joseph.*
Domicile *à Dizey*
Né le *14/10/1894.*
A *Dizey* Département *de l'Orne*
à Rouet, le 29.12.16

Le Président
de l'Office Départemental,

Le Titulaire,

Beauchamp



CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

Le Colonel Arque
commandant le 50^e Régiment d'Infanterie
certifie que le Soldat 4^e classe

Cottin Pierre
né le 14 Août 1844 à Arge
département Alp. et Savoie

a tenu une bonne conduite pendant tout le
temps qu'il est resté sous les drapeaux et qu'il
a constamment servi avec honneur et fidélité.

A Paris, le 20 Juin 1917

Arque
APPROUVÉ

GENERAL DE BRIGADE.



Ch. Fournier

LA FAMILLE ROUAUX A LA HIETTE

(Documents transmis par Madame Monique Fontaine née Rouaux)

Comme beaucoup d'autres, la famille Rouaux a été bien éprouvée par la guerre.

Constant Pierre Rouaux et Eugénie Marie-Josèphe Lecompte étaient cultivateurs à la Hiette à Dingé .

Ils ont eu cinq fils Aristide Léon ,né le 9 Avril 1892 à Dingé
 Emile Julien , né le 23 Août 1894 à Dingé
 Henri Octave né le 10 Août 1896 à Dingé
 Constant et Marcel beaucoup plus jeunes

Seuls les trois aînés ont participé à la campagne contre l'Allemagne.
Ils sont revenus mais combien meurtris .



Leur premier fils Aristide Léon était le père de René Rouaux, le grand-père de Monique Fontaine de la Poterie à Dingé. Engagé volontaire pour trois ans à la mairie de Rennes, il a été incorporé à compter du 26 septembre 1910 au 10^{ème} Régiment d'Artillerie puis au 50^{ème} Régiment d'Artillerie le 1^{er} Janvier 1911. Nommé brigadier le 24 Septembre 1911, il passe en réserve active de l'armée le 25 Septembre 1913. Certificat de bonne conduite accordé.

De la classe 1912, matricule 1427, il est rappelé sous les drapeaux par la mobilisation générale du 2 Août 1914 , il arrive au corps le 3 et sera en campagne contre l'Allemagne en France du 6 Août 1914 au 24 Juin 1917 au 50^{ème} régiment d'artillerie, 10^{ème} Corps d'Armée qui a participé avec la 131^{ème} division, aux combats les plus meurtriers du conflit :

- en 1914 bataille de Charleroi en Belgique, celle de Guise, de la Marne et de Reims,
- en 1915 aux combats de l'Argonne
- en 1916 à la bataille de Verdun
-

Il est nommé Maréchal des Logis le 4 Février 1915

Le 18 Janvier 1917 il est affecté au 2^{ème} Régiment d'Artillerie de Montagne et part le 25 Juin pour la Campagne d'Italie. Ils débarquent à Briançon puis par les cols de Largentière et de Sestrières arrivent à Pignerol où ils sont embarqués en chemin de fer et mis à quai à Brescia. Ils se déploient vers l'Est.

Le 16 septembre 1917 il est évacué pour angine par ambulance 3/56 S P 176 du 16 au 27 septembre. Après 7 jours de convalescence il rejoint la batterie le 11 Octobre 1917 et réembarque pour la France le 6 novembre 1917.

Au moment de la signature de l'Armistice il se trouve en Alsace.

Il sera démobilisé le 16 Mars 1919.

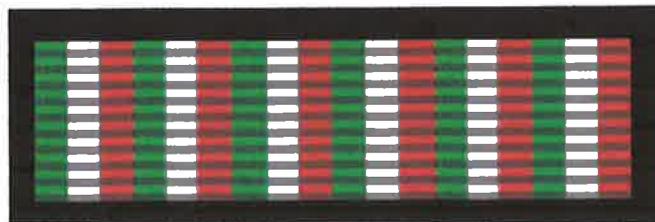
Les poilus des groupes de montagne qui ont fait la campagne d'Italie en ont gardé un souvenir ineffaçable, marqués par des marches pénibles mais parmi des populations enthousiastes. A travers les vastes plaines de la haute-Italie ils ont eu l'honneur de fouler le sol parcouru par leurs ancêtres les vieux Grognards de Napoléon et n'ont pas démerité .

Caserne Bochart ou il a séjourné en Italie et qu'il a quittée le 6 novembre 1917 pour rentrer en France.



Quelque temps après son retour dans la vie civile il sera réformé numéro 1 avec pension temporaire 100% par décret de la commission de réforme de Rennes, puis maintenu à 75% pour « Tuberculose pulmonaire vérifiée par l'inoculation au cobaye » .

Autorisé à porter le ruban décoration italienne « Fatigues de guerre » - C'est un « insigne » de valeur militaire, en italien « Fatiche di guerra » (efforts de guerre) créé en 1916 .



Aristide dans sa tenue du 2^{ème} régiment d'artillerie de montagne en Alsace .

Allice 4 - XI - 1918



OFFICE NATIONAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION

CARTE D'INVALIDITÉ

N° *737*

OFFICE DÉPARTEMENTAL D' *Ille-et-Vilaine*

La présente carte est valable du *29 JUIN 1937* au *28 JUIN 1939*



POURCENTAGE D'INVALIDITÉ :

50% OU PLUS

Réduction de tarif :

75%

Nom, prénoms : *Aristide Lion*
 Adresse : *Douze*
 Profession : *ouvrier*
 Date et lieu de naissance : *9-4-1892*
 A **RENNES** le *29 JUIN 1937*

Le Président : *[Signature]*
 Le Titulaire : *[Signature]*
 Le Secrétaire : *[Signature]*

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de *Ille-et-Vilaine*

CARTE DU COMBATTANT

N° *51368*

DELIVRÉE à *Aristide Lion*

Prénoms : *Aristide Lion*
 Domicile : *à Douze en Douze*
 Né le : *9-4-1892*
 à *Douze Ille-et-Vilaine*
 le *30-5-33*

Le Président : *[Signature]*
 Le Titulaire : *[Signature]*
 Le Secrétaire : *[Signature]*

Le 10 Octobre 1917 à l'hôpital complémentaire 30 à Tours pour « blessure ancienne ». Il en sort le 2 Mai 1918 , après deux mois de convalescence il repart aux armées le 3 Août 1918 .

Cité à l'ordre du régiment N° 694 du 24 Août 1917 :

« sous officier énergique , volontaire pour toutes missions périlleuses . Blessé deux fois et revenu chaque fois au front dès sa guérison – A été blessé à nouveau le 18 Mai 1917 à son poste de combat » .

**Décorations : - croix de guerre avec étoile de bronze
- médaille militaire du 16 Juin 1920**



Le deuxième fils Emile Julien né le 23 Août 1894 à Dingé, classe 1914 matricule 2319, greffier de paix, est incorporé le 4 Septembre 1914 au 41^{ème} régiment de tirailleurs coloniaux. Il est nommé Caporal le 5 Novembre et part au front le 12 novembre 1914 .

Dès le 15 novembre 1914 il est blessé à Arras, à la cuisse droite par éclat d'obus Evacué sur l'hôpital mixte de Moissac jusqu'au 11 Avril 1915.

Après un mois de convalescence il repart au front le 5 décembre 1915.

Le 14 Avril 1916 il est évacué malade « Oreillons ». Il rejoint le front le 6 Mai 1916 .

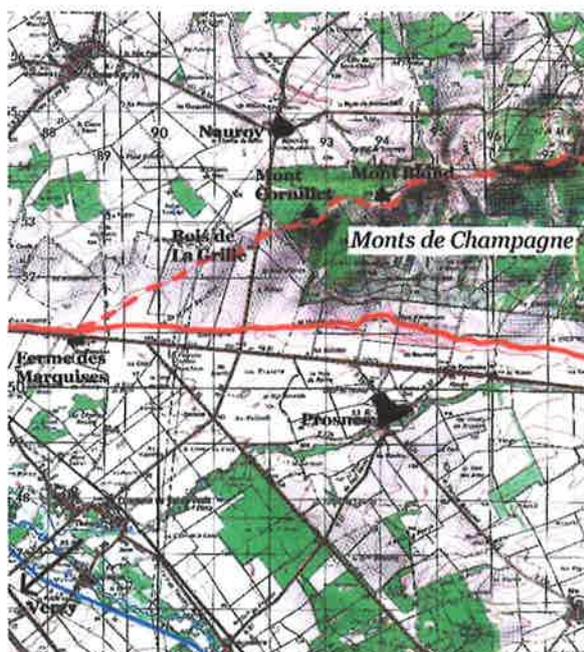
Le 18 Juin 1916, dans les tranchées de la Houyette, il est blessé au pied droit par explosion d'obus, évacué par ambulance 10/6 jusqu'au 22 Juillet

Il est nommé Sergent le 18 Mai 1917.

Ce même jour, au Bois de la Grille, dans les Monts de Champagne, il est blessé et évacué sur l'Hôpital militaire de Châlons-sur-Marne du 18 au 25 Mai pour

« corps étrangers par éclats d'obus dans les yeux conjonctivite traumatique des deux yeux, plaie au front et à la face ». Transféré à l'hôpital complémentaire de Tours du 26 Mai au 2 Juillet 1917, rentre au dépôt le 3 Août.

Le Bois de la Grille dans les Mont de Champagne



Henri Octave, le troisième fils de Constant Rouaux et de Eugénie Lecompte est né à Dingé le 10 Août 1896, classe 1916 , matricule 479 . Il est incorporé au 117^{ème} Régiment d'Infanterie le 11 Avril 1915, soldat de 2^{ème} classe, il part aux armées le 18 septembre 1915 .

Caporal le 10 décembre et sergent le 20 décembre 1915 aspirant le 1^{er} Janvier 1916.

Il sera en campagne contre l'Allemagne en France du 11 Avril 1915 au 11 Novembre 1918.

Passé au 115^{ème} Régiment d'Infanterie le 26 Février 1916 puis au 41^{ème} régiment d'Infanterie le 23 Avril 1916.

Le 25 Juin 1916 à Verdun, il est blessé « plaie bras gauche fracture compliquée par éclats d'obus » évacué. Il rejoint le dépôt le 5 Juillet 1918 puis est à nouveau hospitalisé à Rennes le 10 Août 1918 .



Le champ de bataille de Verdun en Juin 1916 .

Proposé pour la réforme avec gratification , pension de 50% pour :

« à gauche , paralysie presque complète du nerf médian , incomplète du nerf cubital – raccourcissement du nerf de 10cms »

Référence du 13 Décembre 1918 « gêne des fonctions du bras gauche par raccourcissement de 7cms à la main – limitation légère de la flexion des doigts – légère raideur inter-phalangienne - reliquats de paralysie médico Cubitale » .

Ensuite : « reliquats de fracture ouverte de l'humérus gauche ayant nécessité 18 interventions dont la dernière le 18 Janvier 1932 – large fistule au 1/3 supérieur – A la radio déformation de l'humérus » .

Décorations : - croix de guerre avec palme

- médaille militaire

